

610072123

7438

E/4824

E/CN.14/477



# COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

## RAPPORT ANNUEL

15 février 1969 - 14 février 1970

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS: QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5

NATIONS UNIES

7438



# COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

## RAPPORT ANNUEL

15 février 1969 - 14 février 1970

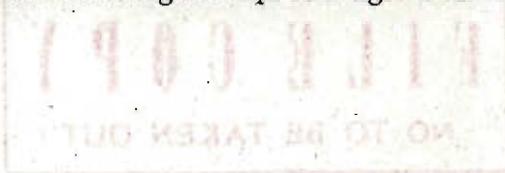
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
DOCUMENTS OFFICIELS: QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

### SUPPLÉMENT N° 5

New York, 1970

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.



E/4824  
E/CN.14/477

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
INTRODUCTION .....	1	1
TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS SA NEUVIEME SESSION .....	2 - 233	1
A. Activités des organes subsidiaires ....	2	1
B. Autres activités .....	3 - 212	1
Structure administrative du secrétariat	4 - 5	1
Planification du développement économique .....	6 - 14	4
Coopération économique .....	15 - 32	5
Commerce .....	33 - 43	8
Industrie .....	44 - 61	10
Mise en valeur des ressources naturelles .....	62 - 89	13
Transports et communications .....	90 - 104	16
Questions fiscales et monétaires .....	105 - 118	19
Agriculture .....	119 - 138	22
Ressources humaines .....	139 - 169	24
Programmes de population .....	170 - 177	29
Habitation, construction et aménagement	178 - 188	30
Services statistiques .....	189 - 197	32
Science et technique .....	198 - 204	34
Mesures spéciales en faveur des moins avancés des pays en voie de développement .....	205 - 206	35
Information .....	207 - 211	36
Conférences et réunions .....	212	36
C. Institut africain de planification économique et de développement .....	213 - 216	37
D. Relations avec les institutions spécialisées et d'autres organisations.	217 - 233	37

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
ANNEXES	
I. REUNIONS DES ORGANES SUBSIDIAIRES PENDANT LA PERIODE CONSIDEREE .....	41
II. LISTE DES CONFERENCES, REUNIONS, CYCLES D'ETUDES ET STAGES DE FORMATION ORGANISES EN 1969 .....	42
III. CALENDRIER PROVISOIRE DES CONFERENCES, REUNIONS, SEMINAIRES ET STAGES DE FORMATION PREVUS EN 1970 .....	47

## ABREVIATIONS ET SIGLES

AIESS	Association internationale des écoles de service social
BAD	Banque africaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAFRAD	Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CPPPD	Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ICHDA	International Co-operative Housing Development Association
IDEP	Institut de développement économique et de planification
OCAM	Organisation commune africaine et malgache
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIT	Organisation internationale du Travail
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUOI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OUA	Organisation de l'unité africaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## INTRODUCTION

1. Le présent rapport de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) porte sur la période allant du 15 février 1969 au 14 février 1970 1/. Il est présenté à la quarante-neuvième session du Conseil économique et social par le Secrétaire exécutif après approbation du Président de la neuvième session de la Commission et communication aux Etats membres pour avis et modification conformément au paragraphe 17 du mandat de la Commission.

### TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS SA NEUVIEME SESSION

#### A. ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES

2. Au cours de la période allant du 15 février 1969 au 14 février 1970, le Comité technique d'experts et le Comité exécutif créés par la Commission à sa neuvième session se sont réunis, de même que la Conférence des statisticiens africains. La liste des réunions tenues par ces organes figure à l'annexe I au présent rapport.

#### B. AUTRES ACTIVITES

3. Dans le cadre du programme de travail et de l'ordre de priorité établis pour la période 1969-1970, le secrétariat a poursuivi ses travaux dans ses divers domaines d'intervention et, conformément à la résolution 189 (IX) adoptée par la Commission à sa neuvième session 2/, il a procédé à la révision de sa structure administrative.

#### Structure administrative du secrétariat

4. Après réorganisation, la structure du secrétariat, au mois de février 1970, se présente comme suit :

---

1/ Pour le précédent rapport de la Commission, couvrant la période du 1er mars 1968 au 14 février 1969, voir Documents officiels du Conseil économique et social, quarante-septième session, vol. I (E/4651) et vol. II (E/4651/Add.1).

2/ Pour les résolutions adoptées par la Commission au cours de sa neuvième session, voir Documents officiels du Conseil économique et social, quarante-septième session, vol. I (E/4651), p. 155 à 193.

- a) Le Cabinet du Secrétaire exécutif dont relèvent :
- i) Le Bureau du Secrétaire de la Commission,
  - ii) Le Bureau de la coordination de l'assistance technique et des programmes,
  - iii) Le Service de l'information.

- b) La Division du commerce, des affaires fiscales et monétaires qui comprend :
- i) Le Centre du commerce africain,
  - ii) La Section des affaires fiscales et monétaires,
  - iii) La Section du commerce.

- c) Le Centre de coopération économique qui comprend :
- i) La Section de la programmation multinationale,
  - ii) La Section des négociations intergouvernementales.

De ce centre relèvent les bureaux sous-régionaux du secrétariat qui sont actuellement au nombre de quatre et sont répartis comme suit :

- i) Le Bureau de Kinshasa (République démocratique du Congo) pour l'Afrique du Centre,
  - ii) Le Bureau de Lusaka (Zambie) pour l'Afrique de l'Est,
  - iii) Le Bureau de Tanger (Maroc) pour l'Afrique du Nord,
  - iv) Le Bureau de Niamey (Niger) pour l'Afrique de l'Ouest.
- d) La Division des ressources naturelles et des transports qui comprend :
- i) La Section des ressources naturelles,
  - ii) La Section de la science et de la technique,
  - iii) La Section des transports et des télécommunications.
- e) La Division de l'industrie et de l'habitation qui comprend :
- i) La Section de l'industrie,
  - ii) La Section des petites industries,
  - iii) La Section de l'habitation.

- f) La Division de la recherche et de la statistique qui comprend :
  - i) La Section du développement et de la formation,
  - ii) La Section de la comptabilité nationale et des statistiques financières,
  - iii) La Section des statistiques économiques générales,
  - iv) La Section des statistiques démographiques et sociales,
  - v) La Section de la recherche économique.
- g) Le Centre des programmes de population qui relève du Cabinet du Secrétaire exécutif et qui comprend :
  - i) La Section de la fécondité et des programmes et politiques de population,
  - ii) La Section de la démographie générale.
- h) La Division de la mise en valeur des ressources humaines qui comprend :
  - i) La Section du développement social,
  - ii) La Section de l'administration publique,
  - iii) La Section de la main-d'oeuvre et de la formation.
- i) La Division mixte CEA/FAO de l'agriculture qui comprend :
  - i) La Section du développement et des services agricoles,
  - ii) La Section de l'économie et de la planification agricoles.
- j) La Division de l'administration, des conférences et des services généraux qui comprend :
  - i) La Section du personnel,
  - ii) La Section des conférences,
  - iii) La Section des finances,
  - iv) La Section des services généraux,
  - v) La bibliothèque.

5. En exécution de la résolution 189 (IX) de la Commission, le Comité exécutif a examiné, en vue de leur recommandation à la Conférence des ministres, des

propositions relatives à un regroupement plus rationnel des pays de la région, compte tenu de leur communauté d'intérêts et des facteurs économiques et géographiques actuels (voir E/CN.14/462).

### Planification du développement économique

6. Pendant la période considérée, le secrétariat a organisé des missions d'assistance technique aux pays de la région dans le cadre de la planification et des études économiques. Des services consultatifs ont été ainsi fournis à la Zambie dans le domaine de la planification du développement, à la Somalie et au Tchad dans le domaine des études économiques.
7. Dans le cadre des travaux de la Conférence des planificateurs africains, des préparatifs sont en cours en vue de la réunion de la troisième session de cette conférence, prévue pour le mois de mai 1970. [Projet 1 du programme de travail et ordre de priorité : Développement de la recherche économique.]
8. Le secrétariat a également poursuivi ses travaux sur l'étude comparative des plans de développement des pays africains dont les conclusions porteront sur les mesures propres à favoriser une uniformisation des concepts en usage dans les pays de la région dans le cadre de l'élaboration de leurs politiques et programmes de développement économique et social.
9. A la place du Groupe de travail de conseillers économistes en politiques économiques à court terme, à moyen terme et à long terme, le secrétariat a organisé, en décembre 1969, un groupe de travail sur les études économiques. Ce groupe de travail, qui a réuni une quinzaine de participants, a souligné l'importance, pour les pays de la région, de l'évaluation continue de leur situation économique, afin qu'ils puissent mieux suivre les progrès réalisés dans le domaine économique et social et disposer des données de base nécessaires pour la mise au point des budgets de l'Etat et la révision des plans de développement (E/CN.14/CAP.3/2).
10. Dans le cadre des préparatifs en vue de la deuxième Décennie du développement, le secrétariat a déterminé, pour chacun des pays de la région, les projets industriels susceptibles de modifier leur structure économique et sociale. Pour la période 1970-1980, des projections ont déjà été établies pour les produits agricoles et pour l'offre et la demande de carburants. Les travaux en cours portent sur les projections des produits minéraux et sur celles des produits manufacturés. Le secrétariat a également effectué des recherches sur les taux de croissance réalisables dans la région, au cours de la prochaine décennie, au niveau aussi bien national que régional. [Projet 2 : Etablissement de normes économiques pour l'Afrique.]
11. Au cours de la période considérée, l'étude des conditions économiques en Afrique, 1968, portant sur les années 1960-1967, a été achevée (E/CN.14/435). A présent, les travaux sont en cours en vue de la rédaction de l'étude des conditions économiques en Afrique, 1969, qui portera sur les années 1965-1968. A l'avenir, ces études annuelles comporteront deux parties; la première partie traitera de la situation économique générale dans la région tandis que dans la deuxième partie, on examinera en détail certains problèmes précis du développement économique et social des pays de la région.

12. Le secrétariat a également achevé la rédaction du numéro 1 du volume X du Bulletin économique pour l'Afrique qui, dans le cadre de la deuxième Décennie du développement, traite des projections de la demande de produits industriels, de la demande de produits alimentaires au sud du Sahara, et des projections de la main-d'oeuvre, de l'enseignement et de la formation. Ce numéro traite aussi du commerce extérieur et de l'aide dont auront besoin le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie d'ici à 1981. [Projet 3 : Etudes économiques.]

13. Dans le cadre des échanges et de la diffusion des données économiques sur les pays de la région, le secrétariat a établi des résumés de données économiques sur chacun des pays de la région en vue de favoriser la publication régulière et continue des études économiques nationales par les pays.

14. Le secrétariat a également entrepris la publication trimestrielle du Bulletin de la planification dont les trois premiers numéros sont déjà parus. Ce bulletin traite des questions de recherche et de planification économiques qui sont d'un certain intérêt pour les pays de la région et il a pour objet de maintenir un contact étroit entre les organismes de planification, les centres de formation de planificateurs, les universités et les autres organismes intéressés. [Projet 4 : Rassemblement, échange et distribution d'information.]

#### Coopération économique

15. Pendant la période considérée, le secrétariat a continué à apporter son assistance aux Etats membres en vue d'intensifier la coopération économique dans la région.

16. En Afrique de l'Ouest, les réunions prévues pour l'adoption et puis pour la signature du traité portant création et organisation du groupe régional de l'Afrique de l'Ouest n'ont pas encore eu lieu; on attend pour cela la mise au point finale du projet de traité que les pays sont en train d'étudier minutieusement.

17. Le secrétariat, de son côté, n'a pas encore convoqué les réunions sous-régionales sur la coopération économique en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est. Il attend, pour cela, l'achèvement des études qu'il a entreprises en collaboration avec le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (CPPPD) sur les mesures propres à renforcer la coopération économique dans ces sous-régions au cours de la deuxième Décennie du développement.

18. En Afrique de l'Est, une mission de trois membres du secrétariat s'est rendue en Somalie pour y aider le gouvernement à préparer ses négociations en vue de son association à la Communauté économique de l'Afrique orientale.

19. En Afrique du Centre, le secrétariat a organisé à Kinshasa, du 19 au 22 novembre 1969, une réunion sous-régionale de coopération économique dont les résolutions et recommandations servent à présent de base au programme de travail du secrétariat dans la sous-région, tout particulièrement en ce qui concerne les transports et l'harmonisation du développement industriel. [Projet 5 : Développement de la coopération économique.]

20. Avec le concours technique du secrétariat, plusieurs réunions sur la coopération économique ont été organisées pour les Etats de l'Afrique de l'Est et du Centre. A la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de ces pays, tenue à Khartoum du 26 au 28 janvier 1970, plusieurs recommandations relatives à la plupart des secteurs économiques ont été adoptées et une attention toute particulière a été accordée aux problèmes des pays sans littoral. Les Etats ont, à présent, créé leur secrétariat général, établi cinq comités sectoriels de techniciens et des organes subsidiaires.

21. En Afrique du Nord, l'accord intergouvernemental sur la coopération économique au Maghreb n'est pas encore signé. Mais en prévision de sa signature et de sa mise en application, un représentant du secrétariat s'est rendu auprès du secrétariat du Comité permanent consultatif du Maghreb pour discuter de l'assistance que la CEA pourrait apporter à cette organisation lorsque l'accord intergouvernemental aura été signé. Dans le cadre de la coopération économique dans l'ensemble de la sous-région, la réunion prévue par le secrétariat a été reportée en attendant l'achèvement de l'étude qu'il a entreprise sur l'harmonisation du développement industriel en Afrique du Nord.

22. Dans le cadre des études sur les problèmes de la coopération économique dans la région, le secrétariat a également élaboré un certain nombre de documents. L'un d'entre eux a traité de la coopération économique entre les pays africains (E/CN.14/WP.1/19), un autre a porté sur les aspects institutionnels, juridiques et législatifs de l'intégration en Afrique de l'Est de 1947 à 1967, alors qu'un troisième a fait état de l'expérience africaine dans les domaines de la planification multinationale, de l'intégration et de la coopération économiques (ISDP.5/A/R.3).

23. Conformément à la résolution 189 (IX) adoptée par la Commission à sa neuvième session, le Comité exécutif a examiné des propositions visant à un regroupement des pays de la région en sept sous-régions au lieu des quatre qui existent actuellement. Ces propositions seront discutées par le plus grand nombre possible d'Etats Membres dont les vues seront communiquées à la Conférence des ministres lors de sa réunion en février 1971; la Conférence décidera alors de la réorganisation à entreprendre en vue de la création de nouvelles sous-régions. /Projet 6 : Etudes sur la coopération économique./

#### Bureaux sous-régionaux

24. En réorganisant récemment sa structure administrative, le secrétariat a établi un centre de coopération économique. Ce centre a pour tâche de fournir des services consultatifs aux Etats membres en vue de la création ou du développement de leurs organismes de coopération économique, d'assister les pays et les organismes dans la préparation et l'exécution de leurs projets multinationaux et de suivre les activités entreprises dans la région dans le domaine de la coopération économique. De ce centre relèvent aussi les bureaux sous-régionaux du secrétariat qui, à présent, sont au nombre de quatre et sont établis dans les villes suivantes : Kinshasa (République démocratique du Congo), Lusaka (Zambie), Tanger (Maroc) et Niamey (Niger).

25. En Afrique du Centre, les activités du bureau sous-régional ont quelque peu diminué à la suite de la vacance, pendant une bonne partie de l'année 1969,

du poste de directeur. Mais avec la nomination du nouveau directeur les activités du bureau ont repris leur cours normal. Pendant la période considérée, le bureau a participé à l'organisation des réunions convoquées dans la sous-région par les Etats de l'Afrique de l'Est et du Centre et par le secrétariat. Il a, d'autre part, assisté les experts de l'Organisation des Nations Unies envoyés en mission dans la sous-région et rassemblé un grand nombre de renseignements de valeur pour le siège de la Commission.

26. En Afrique de l'Est, le bureau a suivi de près les démarches entreprises par le Burundi, l'Ethiopie, le Rwanda, la Somalie et la Zambie en vue de leur adhésion ou de leur association à la Communauté économique de l'Afrique orientale. Le bureau a participé à l'organisation des réunions tenues dans la sous-région par les Etats de l'Afrique de l'Est et du Centre et par le secrétariat. Il a aussi organisé au Lesotho du 23 au 30 juin 1969 une conférence des secrétaires permanents et des secrétaires principaux des collectivités territoriales et a permis ainsi aux participants de procéder à un échange de vues très fructueux.

27. Ce bureau a, d'autre part, fourni des services consultatifs à plusieurs pays de la sous-région. Au Lesotho et au Malawi, les missions ont porté sur le développement communautaire. En Zambie, des études ont été entreprises sur la croissance industrielle, sur l'évolution des transports terrestres par rapport à la croissance économique et sur les possibilités de développement économique de la province du nord. Le bureau a également prêté son concours pour la réalisation d'enquêtes sur les possibilités de favoriser le tourisme au Souaziland et sur les mesures propres à améliorer les communications entre le Botswana et la Zambie.

28. En Afrique du Nord, le bureau sous-régional a continué à maintenir des relations étroites avec le secrétariat du Comité permanent consultatif du Maghreb. Avec le concours du bureau, plusieurs réunions ont été tenues dans la sous-région. L'une des réunions, organisée conjointement par la BAD, l'ONUDI et la CEA, a traité de la promotion des investissements industriels en Afrique, une autre organisée par le GATT et la CEA a porté sur la politique et la promotion commerciales tandis qu'une autre patronnée par l'OIT et la CEA a étudié les problèmes de l'emploi et des compétences techniques.

29. Le bureau a assisté les experts de l'Organisation des Nations Unies envoyés en mission en Afrique du Nord. Son personnel s'est rendu dans les pays de la sous-région et a recueilli des données sur les progrès du développement économique et social. Il a également effectué des recherches sur les possibilités d'intégration industrielle dans la sous-région et apporté ainsi une contribution à la réalisation de la synthèse des études et projections des branches industrielles qui composeront l'étude sur le développement industriel harmonisé en Afrique du Nord.

30. En Afrique de l'Ouest, le bureau sous-régional a continué à suivre de près les activités des nombreuses organisations intergouvernementales de la sous-région. Il a participé à l'organisation de plusieurs réunions dont une conférence de l'OCAM sur la participation populaire au développement, deux cours de formation du Centre international de l'enfance, l'un sur la protection de la mère et de l'enfant et l'autre sur l'action sociale des médecins et des cadres de l'action sociale et un cours de formation du secrétariat sur la vulgarisation rurale et le développement communautaire. Il a aussi assisté les experts envoyés en mission dans la sous-région.

31. Le bureau a également fourni des services consultatifs aux pays de la sous-région dans le domaine de l'industrie. Les Gouvernements de la Haute-Volta, du Niger et du Togo ont été ainsi assistés dans la mise au point de leur projet de domaine industriel. Le bureau a d'autre part élaboré des projets industriels et étudié les possibilités de promouvoir les petites industries au Dahomey, en Haute-Volta, au Niger et au Togo. A la suite des démarches entreprises avec le concours du bureau, le Niger et le Togo ont obtenu de l'Inde des dons d'équipements industriels de démonstration qui comprennent des métiers à tisser, des pompes hydrauliques, du matériel pour l'extraction de l'huile d'arachide et pour le décorticage du riz.

32. Afin que les bureaux sous-régionaux puissent fournir plus promptement et en plus grand nombre des services consultatifs aux Etats membres et pour permettre de réaliser des économies sur les frais de déplacement du personnel du secrétariat, le Comité exécutif de la Commission a appuyé les propositions tendant au renforcement du personnel spécialisé de ces bureaux. De son côté, le Comité technique de la Commission a vivement souhaité que les équipes consultatives multinationales du développement envisagées par le Siège de l'Organisation des Nations Unies n'aillent pas à l'encontre de ces propositions visant à renforcer les bureaux sous-régionaux. Il a, d'autre part, recommandé que le programme de ces équipes s'inscrive dans le cadre des efforts nationaux et multinationaux de développement et qu'un contrôle efficace soit exercé par le secrétariat sur leurs activités (E/CN.14/474).

#### Commerce

33. Pendant la période considérée, les principales activités du secrétariat, dans le domaine du commerce, ont porté sur l'étude des possibilités de développement et d'expansion des échanges intra-africains et sur le renforcement de la position des pays africains dans les négociations en cours afin que leurs besoins spécifiques de développement puissent être pris en considération dans les travaux tendant à la rationalisation du système des échanges mondiaux.

34. Dans le cadre des missions conduites conjointement par le CPPPD et par le secrétariat sur les mesures propres à renforcer la coopération économique dans les sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est au cours de la deuxième Décennie du développement, deux études ont été effectuées : l'une a porté sur les régimes commerciaux existant en Afrique de l'Ouest tandis que l'autre a porté sur les régimes existant en Afrique de l'Est.

35. Dans le domaine de l'étude des possibilités de développement des échanges intra-africains, le secrétariat a élaboré trois documents. L'un d'entre eux a porté sur les problèmes de la promotion commerciale en Afrique de l'Est et du Centre (WP/ECAS/ECOP/1), un second a traité des problèmes de la liberté d'accès à la mer des pays sans littoral et des problèmes de transit en Afrique de l'Est et en Afrique du Centre (WP/ECAS/ECOP/2) et un troisième a étudié le développement des échanges en Afrique du Centre (E/CN.14/CA/ECOP/11). [Projet 8 : Développement et expansion des échanges intra-africains.]

36. En ce qui concerne l'expansion des échanges avec d'autres régions, l'accent a été surtout mis sur les problèmes des matières premières, sur le système

général des préférences et sur les perspectives de développement et les problèmes particuliers des pays les moins développés.

37. Comme par le passé, le secrétariat a participé à l'organisation de la réunion mixte du Groupe de travail du commerce intra-africain de la CEA et du Comité d'experts de l'OUA pour le commerce et le développement. Au cours de la quatrième session tenue en 1969, il y a présenté plusieurs études dont une sur "Le programme des Nations Unies pour la promotion des exportations en Afrique" (E/CN.14/WP.1/18) et une autre intitulée : "Problèmes et politiques des produits de base : consultations entre les pays producteurs" (E/CN.14/WP.1/23).

38. Dans le cadre d'un système général des préférences, le secrétariat a établi un abrégé statistique des exportations africaines des produits finis et demi-produits, y compris les produits agricoles transformés et semi-transformés (E/CN.14/WP.1/22). L'objet de cet abrégé statistique est de fournir aux gouvernements africains des éléments de base en vue de l'analyse des répercussions de l'introduction d'un système général des préférences sur leur commerce et leur développement.

39. Le secrétariat a, d'autre part, poursuivi des travaux pour l'établissement d'un programme d'ordinateur qui permettra d'évaluer les effets de l'offre des pays de l'OCDE sur le commerce et le développement de l'Afrique.

40. Quant au développement des échanges avec les pays en voie de développement d'Asie orientale, le secrétariat a entrepris les travaux préparatoires d'une étude pour laquelle les services d'un consultant seront recherchés. L'étude qui sera achevée à la fin de 1970 portera sur les mesures propres à intensifier les échanges avec ces pays d'Asie orientale. [Projet 9 : Expansion des échanges avec d'autres régions.]

#### Centre du commerce africain

41. Dans le cadre des efforts tendant à promouvoir l'expansion du commerce africain, le secrétariat a récemment établi, au sein de sa structure administrative, un centre du commerce africain dont les activités seront d'une grande utilité pour les pays de la région. Par l'intermédiaire du Centre CNUCED/GATT du commerce international, le secrétariat a reçu, pour un an, une assistance de l'Agence norvégienne de développement (NORAD) sous la forme des services d'un expert qui occupe le poste de directeur du Centre.

42. Au cours de la période considérée, le secrétariat a organisé conjointement avec le GATT, à Tunis puis à Nairobi, deux cours de formation sur la politique et la promotion commerciales qui ont réuni respectivement 16 participants francophones et 17 participants anglophones.

43. Dans le domaine des services consultatifs, le secrétariat a assisté le Gouvernement ghanéen dans l'élaboration d'une requête au Fonds spécial en vue de l'établissement d'un projet de promotion commerciale et de la formation du personnel nécessaire. Au Nigéria, les services du secrétariat ont été fournis, à la demande du gouvernement, à la Nigerian Produce Marketing Company dans le

cadre de la création de son service de commercialisation et de l'amélioration de son organisation interne. [Projet 10 : Promotion des exportations africaines.]

### Industrie

44. Conformément à la résolution 203 (IX) adoptée par la Commission à sa neuvième session, le secrétariat a mis un accent tout particulier sur la mise en exécution des projets industriels.

45. Pendant la période considérée, des travaux ont été poursuivis en vue de l'achèvement des études sur la stratégie du développement industriel harmonisé dans les sous-régions de l'Afrique du Nord et du Centre. Après l'élaboration de ces études et la révision de celles qui ont été faites les années passées sur les sous-régions de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, le secrétariat organisera dans chacune des sous-régions des réunions d'experts pour discuter de l'harmonisation industrielle dans la région. [Projet 11 : Activités liées à la deuxième Décennie du développement.]

46. Sur la base des études préalables de faisabilité élaborées par le secrétariat au cours des dernières années et conformément aux ordres de priorité arrêtés par les gouvernements dans leur programme de développement industriel, des travaux ont été entrepris en vue de la formulation d'une cinquantaine de projets dont 22 sont de caractère multinational.

47. Comme suite aux travaux sur la formulation des projets, le secrétariat a entamé des études sur leur évaluation en mettant l'accent, d'une part, sur leur rentabilité commerciale en vue de susciter l'intérêt des investisseurs privés et d'autre part sur leurs coûts et rendements sociaux afin de faire ressortir pour les gouvernements leur contribution à la réalisation de l'objectif national de développement économique et social.

48. Dans le cadre de ces études d'évaluation, le secrétariat a recherché le concours des organismes d'assistance technique et a ainsi obtenu l'assistance du groupe d'évaluation du Nuffield College de l'Université d'Oxford pour l'évaluation de la rentabilité sociale de projets industriels nationaux sélectionnés.

49. Pendant la période considérée, le secrétariat a établi et envoyé aux Etats membres un questionnaire sur les politiques et institutions gouvernementales destinées à encourager les entreprises autochtones. A présent, le secrétariat procède au dépouillement des réponses reçues et se prépare à utiliser les données de cette enquête pour le renforcement des institutions nationales et multinationales de promotion industrielle. [Projet 12 : Etudes industrielles et programmation du développement industriel en Afrique.]

50. Conjointement avec Business International, le secrétariat a organisé à Addis-Abéba (Ethiopie) en novembre 1969, une table ronde à laquelle ont participé des ministres et hauts fonctionnaires des gouvernements de la région et des chefs d'entreprises. Les travaux de cette réunion ont porté sur les mesures propres à accroître l'apport de capitaux en Afrique pour l'exécution des programmes de développement industriel tant au niveau national qu'au niveau multinational. [Projet 13 : Financement du développement industriel.]

51. A la suite des travaux de cette table ronde, Business International a offert aux gouvernements africains et au secrétariat de la CEA son assistance pour aider les centres de promotion industrielle existants à créer et à améliorer leurs possibilités d'attraction des capitaux étrangers.

52. Conformément aux recommandations faites par les représentants des Etats membres à la Table ronde, le secrétariat a commencé les préparatifs en vue de l'organisation des réunions prévues pour 1970. Une réunion des ministres de l'industrie et de la planification économique sera organisée pour examiner le programme du secrétariat dans le domaine industriel et les nouveaux problèmes survenus depuis, et pour donner des orientations pour les activités futures. Une autre réunion groupera les directeurs des organisations multinationales en Afrique pour étudier les mesures propres à encourager et à faire aboutir les négociations des Etats membres sur les projets industriels multinationaux. Le secrétariat organisera également plusieurs autres tables rondes tant à l'échelon national et multinational qu'à l'échelon sous-régional.

53. Dans le domaine des petites industries, le secrétariat a recueilli auprès des gouvernements de la région la liste des projets pour lesquels ils manifestent un intérêt certain. Sur la base des renseignements ainsi obtenus, six études de projets types qui peuvent être utilisées par les Etats membres pour la création de petites entreprises industrielles ont été élaborées.

54. Dans le cadre de ces études, le secrétariat qui a entretenu des rapports étroits avec les instituts spécialisés des pays développés s'est assuré récemment le concours de l'Intermediate Technology Development Group (ITDG) de Londres pour étudier les moyens susceptibles d'accélérer le développement des petites entreprises dans la région.

55. Dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, le secrétariat a fourni des services consultatifs au Dahomey, au Ghana, en Haute-Volta, au Niger et au Togo pour la mise sur pied de fabriques d'articles émaillés et de bonneterie. Il a également assisté les gouvernements nigérien, togolais et voltaïque dans l'élaboration de leur projet de domaine industriel. /Projet 14 : Développement des institutions et des services industriels en Afrique./

56. En Ethiopie, le secrétariat a donné des avis au Gouvernement impérial sur l'utilisation du Coffee Diversification Fund pour créer des industries artisanales et donner de l'emploi aux personnes déplacées.

57. Dans le domaine des industries forestières, des conseils sur l'utilisation des essences locales et l'installation de fabriques de crayons, de panneaux de bois, de contreplaqués, etc., ont été donnés aux gouvernements des pays suivants : Libéria, Nigéria, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Kenya, Malawi et Ouganda. Le secrétariat a également donné des avis et formulé des propositions au Ghana, au Libéria et au Nigéria, en vue de la création de centres de formation et de démonstration pour les industries forestières.

58. Le secrétariat a aussi fourni au Gouvernement mauricien des services consultatifs sur l'établissement d'un certain nombre de projets industriels et notamment sur la création de fabriques d'engrais, de produits pharmaceutiques, de peintures et de vernis, de textiles, de produits sidérurgiques et d'usines de montage de véhicules automobiles.

59. Pendant la période considérée, le secrétariat a participé activement aux travaux entrepris par l'ONUDI en ce qui concerne ses programmes d'industrialisation en cours et nouveaux dans la région et discuté avec son secrétariat de l'établissement d'une coopération plus étroite entre eux. En octobre 1969, une réunion sur la promotion des investissements industriels en Afrique a été organisée à Rabat (Maroc) sous les auspices de l'ONUDI, de la BAD et de la CEA. Cette réunion qui a regroupé des délégués des Etats membres et des représentants des groupes financiers a permis aux investisseurs étrangers d'avoir connaissance de plusieurs projets industriels de la région.

60. Le secrétariat s'est fait représenter à la réunion du Conseil du développement industriel et a aussi préparé les documents pour des réunions organisées par l'ONUDI.

61. Conformément à la résolution 190 (IX) adoptée par la Commission à sa neuvième session sur l'établissement de relations de coopération plus étroites entre la CEA et l'OUA, un comité mixte CEA/OUA de l'industrie a été récemment créé et des consultations mensuelles ont lieu entre les deux secrétariats afin d'assurer la coordination de leurs activités dans le domaine du développement industriel.

## Mise en valeur des ressources naturelles

### Energie

62. Pendant la période considérée, le secrétariat a poursuivi ses activités en vue de la mise en application dans la région d'une politique d'aménagement intégré des diverses ressources énergétiques dans le cadre d'une coopération multinationale entre les Etats membres.
63. A la suite des efforts conjugués du PNUD, de la BIRD et du secrétariat, une convention relative à la fourniture d'énergie électrique au Togo et au Dahomey par le Ghana, à partir de la centrale hydroélectrique d'Akosombo, a été signée à Lomé le 23 août 1969 par les trois gouvernements intéressés, ouvrant ainsi la voie à la première expérience de coopération dans le domaine de l'énergie électrique en Afrique de l'Ouest.
64. Sur la demande du PNUD, le secrétariat a participé à une mission d'étude sur l'aménagement du bassin de la rivière Kagera au profit des pays riverains qui sont la République-Unie de Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi.
65. Le secrétariat a aussi organisé des missions au Tchad, au Cameroun, au Nigéria, au Niger et au Dahomey pour étudier les problèmes urgents qui se posent à ces pays dans le domaine de l'énergie et pour examiner les possibilités de coopération qui existent entre certains d'entre eux.
66. Conformément à la demande du Gouvernement fédéral nigérian, le secrétariat a préparé et présenté à la Conférence sur la reconstruction nationale et le développement du Nigéria, tenue à Ibadan en mars 1969, une étude détaillée sur les ressources énergétiques du Nigéria et sur leur utilisation.
67. Dans le cadre de la mission consultative de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Commission de la planification du Gouvernement impérial éthiopien, le secrétariat a élaboré une étude sur la situation de l'industrie de l'énergie électrique en Ethiopie et proposé les mesures à prendre en vue d'assurer la réalisation des objectifs du plan quinquennal éthiopien.
68. Sur la demande des Gouvernements du Mali, du Niger et du Tchad, le secrétariat a organisé des missions préliminaires pour l'étude des problèmes particuliers qui se posent à ces pays dans le domaine de l'énergie.
69. Pendant la période considérée, le secrétariat a achevé l'établissement d'une carte de l'énergie primaire en Afrique. Cette carte qui constitue un inventaire de toutes les ressources énergétiques exploitables actuellement connues dans la région a été imprimée en 1969.
70. A la suite des recommandations adoptées à la Conférence des ministres des Etats de l'Afrique de l'Est et du Centre, tenue à Dar-es-Salam en février 1969, le secrétariat a préparé un projet de document sur la coopération entre ces Etats dans le domaine de l'énergie. En novembre 1969, le secrétariat a également participé à la réunion sectorielle d'experts sur l'industrie et l'énergie organisée à Lusaka par les Etats de l'Afrique de l'Est et du Centre.

71. Pendant la période considérée, le secrétariat a aussi assisté à diverses autres réunions tenues dans la région sur les problèmes de l'énergie. L'une de ces réunions a traité de la formation professionnelle des agents des sociétés de production et de distribution d'énergie électrique et d'eau, de la fiabilité et de la maintenance des ouvrages ainsi que de l'électrification des centres isolés; une autre a porté sur l'examen du projet de requête de la BAD au PNUD pour l'étude des ressources minérales, hydrauliques et énergétiques des pays sans littoral suivants : Mali, Haute-Volta, Niger, Tchad et République centrafricaine. [Projet 17 : Mise en valeur et exploitation des sources d'énergie primaire.]

### Ressources hydrauliques

72. Avec la collaboration de l'OMM, le secrétariat a poursuivi des travaux en vue de l'élaboration d'un programme de développement des réseaux hydrométéorologiques dans la région. Dans le cadre de ce programme, le secrétariat a obtenu du Gouvernement des Etats-Unis les services d'un expert qui participera aux travaux de la mission mixte CEA/OMM chargée d'assister deux gouvernements de la région dans l'élaboration des projets d'extension de leurs réseaux hydrologiques.

73. Le secrétariat a d'autre part entrepris et achevé la mise à jour de l'étude publiée en 1966 sur les principales lacunes des données hydrologiques en Afrique. A présent, les travaux sont en cours en vue de la réunion du Groupe de travail d'experts sur la planification des ressources hydrauliques qui sera tenue en juin 1970. [Projet 19 : Planification de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources hydrauliques.]

74. En liaison avec l'UNESCO et l'OMM, le secrétariat a également entamé les préparatifs en vue de l'organisation de la Conférence sur l'hydrologie et l'hydro-météorologie africaines prévue pour 1971. Dans le cadre de la Décennie hydrologique internationale, les travaux de cette conférence porteront sur un nouvel examen des problèmes hydrologiques dans la région et offriront aux hydrologistes et aux utilisateurs de données hydrologiques l'occasion de procéder à un échange de vues entre eux.

75. Pendant la période considérée, le secrétariat a achevé le rapport de l'enquête menée en Afrique de l'Ouest en coopération avec les institutions spécialisées sur les disponibilités en main-d'oeuvre et les moyens de formation et de recherche pour le développement des ressources hydrauliques. Sur la base des résultats de cette enquête, une réunion sera organisée en 1970 pour évaluer les besoins de moyens de formation et établir un programme d'activités dans ce domaine pour les années à venir. [Projet 21 : Evaluation des besoins de main-d'oeuvre et extension des moyens de formation.]

76. Dans le domaine des services consultatifs, le secrétariat a préparé pour la Commission de la planification du Gouvernement impérial éthiopien un document sur le développement des ressources hydrauliques en Ethiopie. Le secrétariat a également participé en coopération avec le PNUD à une mission auprès de la Commission du fleuve Niger sur l'établissement d'un programme de développement des ressources du bassin du fleuve Niger.

77. En liaison avec le Siège de l'ONU à New York, le secrétariat a d'autre part contribué à l'élaboration de l'étude du programme de développement des ressources naturelles dans certains pays africains. Il a également participé à des travaux d'autres organismes portant sur les ressources hydrauliques en Afrique et donné des cours à l'IDEP sur la planification du développement des ressources hydrauliques.

#### Minéraux

78. Le secrétariat a continué à rassembler et à mettre à jour des données sur la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique, sur leur production et sur leur exportation. Il a également poursuivi les travaux sur l'étude comparative des lois et des accords relatifs à la prospection et à l'exploitation des minéraux, du pétrole et du gaz naturel.

79. Dans le cadre de ses efforts tendant à la création d'un institut de mise en valeur des ressources minérales en Afrique de l'Est pour assurer l'accroissement du nombre des spécialistes des sciences de la terre dans cette sous-région, le secrétariat a récemment relancé les Etats membres intéressés à ce sujet et essayé de susciter leur intérêt pour la réalisation de ce projet. [Projet 22 : Planification de la prospection et de l'exploitation des ressources minérales.]

80. En Afrique de l'Ouest, le secrétariat a examiné avec l'Université d'Ibadan le projet d'établissement d'un programme universitaire de troisième cycle pour l'enseignement des sciences de la terre.

81. Sur sa demande, le Gouvernement de la Sierra Leone a reçu du secrétariat des services consultatifs dans le cadre de ses accords sur l'exploitation minière. Le secrétariat a aussi participé à la mission consultative de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Commission de la planification du Gouvernement impérial éthiopien en élaborant un document sur les ressources minérales en Ethiopie.

82. Sur la demande de la Commission du bassin du lac Tchad, le secrétariat a organisé au Cameroun, au Niger, au Nigéria et au Tchad une mission préliminaire pour l'évaluation des ressources minérales du bassin du lac Tchad et pour la détermination des domaines dans lesquels de l'assistance technique pourra être demandée.

83. Pendant la période considérée, le secrétariat a participé à diverses réunions organisées par d'autres organisations sur les ressources minérales et assuré à l'IDEP des cours sur la mise en valeur et la planification des ressources minérales.

#### Cartographie

84. Compte tenu des observations recueillies auprès des Etats membres, des institutions spécialisées et des autres organismes consultés sur le projet d'accord portant création du Centre régional de formation aux techniques des levés aériens, le texte du projet a été révisé en liaison avec le Siège de l'ONU à New York. Le secrétariat a distribué le texte révisé du projet d'accord aux Etats membres en demandant à ceux d'entre eux qui seraient intéressés par le Centre d'entreprendre des démarches en vue de la réunion d'un groupe de travail pour discuter de la

création du Centre. Pour le moment, seuls le Nigéria et l'OCAM ont manifesté leur intérêt dans l'organisation de cette réunion. [Projet 23 : Création de centres régionaux de formation aux techniques de la photogrammétrie, de l'interprétation des photographies aériennes et des levés géophysiques par avion.]

85. Au sujet du projet d'un institut de recherche sur tous les aspects des levés aériens, le secrétariat a élaboré un document sur les observations reçues des Etats membres et des organismes consultés et commence les préparatifs en vue de l'organisation en 1971 d'une réunion multinationale pour discuter de la création de cet institut.

86. A présent, le secrétariat est en train de terminer les préparatifs en vue de l'organisation en 1970 d'un cycle d'études sur le cadastre. Les résultats des travaux de cette réunion permettront aux gouvernements des Etats membres d'améliorer leurs systèmes d'enregistrement des terres et de résoudre les problèmes que leur pose la détermination de la propriété des terres. [Projet 27 : Cycles d'études et stages de formation.]

87. Après la première exposition cartographique qui a été organisée à l'occasion de la neuvième session de la Commission, le secrétariat a entrepris des travaux en vue d'une deuxième exposition cartographique qui démontrera aux participants à la troisième session de la Conférence des planificateurs africains le rôle important que peut jouer la cartographie moderne dans la planification du développement économique et social.

88. Le secrétariat a d'autre part assisté l'OMM dans le dépouillement des offres reçues pour l'étude de la zone riveraine plate du lac Victoria située à l'embouchure de la rivière Kagera et pour l'étude hydrographique du lac Kyoga.

89. Pendant la période considérée, le Centre de documentation et de références cartographiques du secrétariat a reçu environ un millier de cartes, et établi une centaine de cartes pour les besoins du secrétariat. Un nouveau catalogue des cartes reçues par le Centre a été élaboré et des additifs trimestriels à ce catalogue ont été régulièrement publiés.

### Transports et communications

#### Transports

90. Conformément à la recommandation faite par les Etats membres à la réunion sous-régionale sur la coopération économique en Afrique du Centre tenue à Kinshasa en novembre 1969, le secrétariat a effectué des travaux en vue de l'organisation en 1970 de la réunion du Groupe de travail sous-régional des transports en Afrique du Centre. [Projet 30 : Mise en place de réseaux de transport internationaux coordonnés.]

91. Sur la demande des pays maghrébins, le secrétariat a organisé une mission en Afrique du Nord et procédé à la première phase de l'étude d'un système de transport intégré pour le Maghreb.

92. Le secrétariat a également assisté la Commission du bassin du lac Tchad dans l'élaboration d'une étude préliminaire de la route de Goure à N'Guime dans la partie orientale de la République du Niger.

93. En décembre 1969, le secrétariat a participé à l'organisation de la réunion des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique du Centre sur les problèmes de transport, qui s'est tenue à Addis-Abéba; il y a présenté huit documents de travail. Ces documents ont porté sur les transports maritimes côtiers en Afrique de l'Est, les transports sur le lac Tanganyika, le développement des voies ferrées en Afrique de l'Est et du Centre et sur la viabilité d'une liaison ferroviaire entre le Soudan et le Nigéria d'une part, le Soudan et la République centrafricaine d'autre part.

94. Dans le domaine des transports aériens, le secrétariat a continué à apporter son assistance aux organisations nouvellement créées à savoir, la Commission africaine de l'aviation civile et l'Association des compagnies aériennes africaines.

95. La CNUCED ayant entrepris des travaux sur le développement des transports maritimes en Afrique, les activités du secrétariat dans ce domaine se ramènent à la contribution qu'il apporte à la CNUCED dans le cadre de ces travaux. Pendant la période considérée, le secrétariat a participé à Genève en avril 1969 à la troisième session du Comité de la CNUCED sur les transports maritimes.

96. L'étude sur la navigabilité du fleuve Niger entreprise avec l'assistance du Gouvernement néerlandais a été terminée. Le secrétariat procède à présent à l'examen des recommandations de cette étude en vue de déterminer les domaines dans lesquels des actions peuvent être immédiatement engagées.

97. Au cours de la période considérée, le secrétariat a effectué la révision de l'étude technique et économique des liaisons de chemins de fer en Afrique en ce qui concerne les sous-régions de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. A présent des démarches sont en cours pour l'organisation de consultations entre les gouvernements et les administrations ferroviaires intéressés en vue d'élaborer en commun les dispositions à prendre, compte tenu des recommandations contenues dans cette étude.

98. Dans le cadre des études sur les possibilités de raccordement des réseaux ferroviaires dans la région, le secrétariat a élaboré un document sur l'utilisation des essieux montés à écartement variable qui permettent la conversion immédiate de l'écartement des roues du matériel roulant et sur le changement des bogies au passage d'une voie à une autre lorsque leurs écartements sont différents. Le secrétariat a également entrepris les travaux d'une étude sur la fabrication locale de matériel ferroviaire roulant.

99. Dans le domaine routier, le secrétariat a rassemblé des données sur la situation de la recherche routière en Afrique et se prépare à présent à entreprendre sur le terrain une étude très détaillée en 1970.

#### Télécommunications

100. L'étude préliminaire d'un réseau panafricain de télécommunications financée par le PNUD a été achevée et son rapport final remis à l'UIT. Pour le financement de l'étude préalable de faisabilité du réseau, le PNUD est à présent saisi d'une demande qui pourra bien être examinée par son Conseil d'administration à sa réunion de juin 1970.

101. Pour mieux suivre sur le terrain les activités ultérieures relatives à ce réseau, le personnel de l'UIT, précédemment en fonctions dans le service mixte CEA/UIT du secrétariat, a reçu de nouvelles affectations en Afrique du Centre, de l'Est et de l'Ouest et quitté le secrétariat à la fin de 1969.

#### Tourisme

102. Comme suite aux recommandations faites par les Etats de l'Afrique de l'Est et du Centre sur le tourisme, le secrétariat a effectué des sondages sur les possibilités de créer une organisation multinationale en vue du développement du tourisme dans ces pays et examiné les conditions dans lesquelles des centres de promotion touristique peuvent être installés dans les capitales d'Europe et d'Amérique du Nord. A présent, les travaux sont en cours au secrétariat pour la détermination des moyens propres à assurer la réalisation de ces projets.

103. Au cours de la période considérée, le secrétariat a terminé les travaux de l'étude sur le tourisme en Afrique de l'Est. Il a participé aux travaux de la mission consultative de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Commission de la planification du Gouvernement impérial éthiopien en élaborant un document sur les besoins d'assistance technique de l'Ethiopie dans le domaine du tourisme.

104. Sur la demande du Gouvernement du Lesotho, une étude sur les possibilités de développement du tourisme dans ce pays a été effectuée. De même, le secrétariat a préparé une étude sur le développement du tourisme au Soudan. Sur la demande du Gouvernement du Kenya, le secrétariat a préparé des documents et participé à un cycle d'études national sur le tourisme au Kenya. Sous les auspices de la Fondation Dag Hammarskjöld et de la CEA un cycle d'études sur le développement du tourisme dans les pays africains a été organisé en Suède et en Tunisie en août 1969. [Projet 34 : Développement du tourisme.]

## Questions fiscales et monétaires

105. Pendant la période considérée, le secrétariat a élaboré une étude sur l'harmonisation des procédures et politiques fiscales avec la planification du développement qui servira de document de base aux stages de formation sur l'harmonisation des budgets et des plans prévus en 1970. Cette étude est subdivisée en trois parties qui traitent respectivement : a) des procédures à adopter pour la formulation, l'examen et l'approbation des projets de développement, b) de l'établissement d'un calendrier pour l'élaboration de programmes annuels de développement, et c) des techniques utilisées pour la prévision des recettes. [Projet 35 : Harmonisation des procédures et politiques fiscales avec la planification du développement.]

106. En vue de déterminer les relations déjà établies entre le plan et le budget dans les pays de la région, le secrétariat a entrepris une analyse des procédures et pratiques suivies dans certains pays. Des études ont été ainsi élaborées sur les procédures en usage au Kenya, au Malawi, en Ouganda et en Sierra Leone.

107. Le secrétariat a également cherché à faire ressortir le rôle de la fiscalité dans la politique du développement en montrant que l'amélioration des systèmes budgétaires et fiscaux peut permettre de mobiliser plus efficacement les ressources intérieures aux fins du développement. Dans ce domaine, des études ont été entreprises sur les pays de la région. A présent les travaux de celle qui a porté sur la République-Unie de Tanzanie sont terminés et l'étude a été présentée au gouvernement intéressé.

108. Le secrétariat a d'autre part préparé l'organisation d'un stage de formation sur l'harmonisation des budgets et des plans. Ce stage qui est subdivisé en deux parties réunira d'abord les participants anglophones en février/mars 1970 puis les participants francophones en octobre/novembre 1970.

109. Ayant noté que nombre des pays de la région n'ont pas réussi à mettre en application des réformes dans leurs procédures et pratiques budgétaires, le secrétariat a établi et envoyé aux Etats membres un questionnaire sur les problèmes qui se posent dans ce domaine. Les réponses à ce questionnaire, une fois dépouillées, fourniront assez d'indications pour l'étude des mesures concrètes à prendre en vue de surmonter les difficultés rencontrées pour la mise en application des réformes budgétaires.

110. Pendant la période considérée, la première préoccupation du secrétariat dans le domaine monétaire a été de fournir à l'Association des banques centrales africaines, récemment créée, toute l'assistance nécessaire pour la bonne marche de ses activités. Le secrétariat a ainsi pris en charge l'organisation de la réunion inaugurale de l'Association qui s'est tenue à Addis-Abéba en décembre 1969. Au cours de cette réunion inaugurale, l'Association a établi ses organes et adopté son programme de travail. [Projet 37 : Création et amélioration d'institutions et de moyens de financement du développement.]

111. Le secrétariat a commencé les travaux préliminaires d'une étude comparative des aspects qualitatifs des opérations des banques centrales. L'objet de cette étude est de recommander l'amélioration à apporter à la structure et au fonctionnement des institutions financières dans la région en vue de mieux assurer le financement du développement.

112. Pendant la période considérée, une étude a été entreprise sur les mesures législatives et les stimulants fiscaux et financiers adoptés par les pays africains pour encourager les investissements étrangers. Comme suite aux travaux des années passées, le secrétariat a repris l'analyse des dispositions législatives des pays de la région sur les investissements et a déjà terminé l'étude relative aux pays maghrébins.

113. Conformément à la résolution 169 (VIII) adoptée par la Commission à sa huitième session 3/, une étude préliminaire sur le fonctionnement des mécanismes institutionnels de l'assistance internationale à l'Afrique a été élaborée. Le secrétariat se prépare à présent à convoquer une réunion des ministres de la région pour débattre du problème de l'assistance internationale.

114. En application de la résolution 207 (IX) adoptée par la Commission à sa neuvième session, sur la mobilisation des ressources intérieures et l'assistance internationale à la région africaine, le secrétariat a élaboré une étude sur le rôle joué dans le domaine de l'épargne par les coopératives dans certains pays africains. [Projet 37 : Création et amélioration d'institutions et de moyens de financement du développement.]

115. A la suite de la décision prise à la deuxième réunion des gouverneurs des banques centrales africaines d'aborder les problèmes de paiements et de compensation en premier lieu au niveau des sous-régions, le secrétariat a effectué et présenté à la réunion inaugurale de l'Association des banques centrales africaines une étude sur les principes généraux proposés pour les accords de paiements en Afrique (E/CN.14/AMA/20/Rev.1). Sur la base de cette étude, les comités sous-régionaux de l'Association des banques centrales africaines étudieront les mesures propres à régler les paiements dans leur sous-région.

116. Le secrétariat a également continué à suivre l'évolution des questions monétaires internationales. Pendant la période considérée, il a effectué une étude sur la création de nouvelles liquidités internationales et les conséquences qui en découlent pour les pays africains (E/CN.14/WP.1/20).

---

3/ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, quarante-troisième session, Supplément No 5 (E/4354), p. 169.

117. Dans le cadre de l'harmonisation des positions des pays africains sur les questions monétaires internationales, le secrétariat a préparé, en collaboration avec d'autres organisations, deux réunions auxquelles il a présenté plusieurs études. Il y a ainsi eu : la quatrième réunion mixte du Groupe de travail du commerce intra-africain de la CEA et du Comité d'experts de l'OUA pour le commerce et le développement tenue à Genève en août 1969 (voir E/CN.14/459) et la réunion conjointe CEA/OUA/BAD/OCAM sur les questions financières et monétaires tenue à Washington en octobre 1969. [Projet 38 : Problèmes de paiements et questions monétaires.]

118. En application d'une recommandation de la quatrième réunion mixte du Groupe de travail du commerce intra-africain de la CEA et du Comité d'experts de l'OUA pour le commerce et le développement, le secrétariat a entrepris une étude sur les relations entre les monnaies africaines et celles des pays industrialisés en vue de dégager leurs effets sur le commerce extérieur des pays africains et tout particulièrement sur les possibilités d'exportation de la région. On a préparé une étude statistique succincte des courants de ressources vers l'Afrique; cette étude est fondée sur les publications officielles des organisations internationales et gouvernementales respectives et a pour but de donner un tableau précis des prêts de la BIRD et de l'aide officielle accordés à des pays africains particuliers (E/CN.14/AMA/21).

## Agriculture

119. Conformément à l'accord intervenu entre les secrétariats de la CEA et de la FAO, les activités des deux organisations dans la région s'inscrivent désormais dans le cadre du programme commun établi pour le développement agricole en Afrique.

120. Pendant la période considérée, le secrétariat a poursuivi les travaux relatifs à l'étude sur la coopération intrarégionale et le commerce extérieur dans le domaine de l'agriculture, qui constitue le principal et le plus important projet du programme commun. L'objet de cette étude, qui est subdivisée suivant les quatre sous-régions, est de dégager les possibilités de stimuler le commerce intra-africain et de déterminer la mesure dans laquelle une politique de diversification ou de spécialisation pourrait être adoptée. [Projet 39 : Coopération intrarégionale et commerce extérieur.]

121. Les travaux portent à présent sur la fin de la première des trois phases que comporte l'étude et sont étroitement coordonnés avec ceux du Plan indicatif mondial de la FAO. A la suite d'une décision prise récemment de retenir comme période de référence pour les études du Plan indicatif mondial, les années 1964-1966 au lieu des années 1961-1963 et de réviser les données statistiques de ces études compte tenu des nouveaux modèles macroéconomiques adoptés pour les travaux de la deuxième Décennie du développement, le calendrier prévu pour les deux premières phases de l'étude a dû être révisé, ce qui entraînera inévitablement un décalage de près de six mois dans l'exécution des travaux. Pour le moment, les travaux progressent de façon satisfaisante pour les quatre sous-régions.

122. Le thème "coopération intrarégionale et échanges agricoles" étant retenu comme le principal sujet de la sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique prévue en 1970, le secrétariat se prépare à présenter à cette conférence des documents sur les travaux effectués dans les quatre sous-régions sur la première phase de l'étude.

123. Conformément à la résolution 201 (IX) sur l'agriculture adoptée par la Commission à sa neuvième session, le secrétariat a entrepris, à l'échelle de la région et dans le cadre de l'étude sur la coopération intrarégionale, certains travaux qui étaient précédemment envisagés au niveau de quelques pays. Il s'agit d'études sur l'amélioration du cheptel, sur le transport et la commercialisation de la viande, sur la stabilisation des prix de commercialisation des céréales, sur la constitution de stocks régulateurs, sur la conservation et le commerce du poisson d'eau douce.

124. Dans le cadre de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, certaines études préliminaires ont déjà été effectuées sur la production, le transport et la commercialisation de la viande. L'une d'entre elles a porté sur le bétail et l'industrie de la viande en Afrique de l'Ouest, une autre a concerné les caractéristiques et les problèmes du commerce de la viande, des animaux vivants et des produits laitiers en Afrique de l'Ouest, et une troisième a traité de l'industrie de la viande de bœuf en Afrique de l'Ouest, en particulier du complexe de transformation de Bolgatanga.

125. Dans le cadre du rassemblement et de la diffusion des renseignements relatifs à l'agriculture dans les pays africains, le secrétariat a publié le numéro 11 du Bulletin économique agricole au cours de la période considérée. A présent, les travaux sont en cours pour la publication du numéro 12.

126. Pendant la période considérée, le secrétariat a terminé une étude sur la vulgarisation agricole dans huit pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est. La première partie de cette étude a traité des informations recueillies pays par pays tandis que la deuxième partie a porté sur une analyse comparative des systèmes de vulgarisation des huit pays.

127. Une étude a été également élaborée sur les principales caractéristiques des échanges de denrées et de produits alimentaires entre pays africains et entre l'Afrique et le reste du monde. Le secrétariat a, d'autre part, étudié la situation actuelle du personnel de recherche agricole en Afrique. Cette étude maintenant achevée fera l'objet d'une publication qui sera une introduction à l'étude de la recherche agricole en Afrique tropicale.

128. En collaboration avec la FAO, le secrétariat a effectué, d'une part, une étude préliminaire sur la possibilité de constituer des stocks de céréales pour l'Afrique de l'Est et, d'autre part, une étude sur la formation et la recherche agricoles dans la sous-région de l'Afrique du Centre.

129. Le secrétariat a participé à l'organisation de la réunion sectorielle des Etats de l'Afrique de l'Est et du Centre sur l'agriculture. Il y a présenté de nombreux documents qui ont porté sur des sujets tels que la recherche agricole, le blé, la sylviculture, l'élevage et la pêche.

130. Le secrétariat s'est fait représenter à de nombreuses réunions organisées par d'autres institutions et a préparé à cet effet divers documents dont certains ont porté sur les coopératives, le développement rural, le crédit et la vulgarisation agricoles et d'autres sur l'élevage et la santé animale.

131. Le secrétariat a passé en revue les avant-projets des différentes parties de l'étude annuelle de la FAO sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1969, et a fait, sur les points relatifs à l'Afrique, des observations à prendre en considération pour les publications futures de cette étude.

132. Dans le cadre de la publication de la revue de la FAO intitulée Perspectives à moyen terme dans le domaine de l'alimentation 1969-1972, le secrétariat a préparé et présenté un rapport sur les perspectives de la production alimentaire en Ethiopie.

133. Le secrétariat a participé activement à l'établissement de l'Association pour l'avancement en Afrique des sciences de l'agriculture. Il a fourni au Comité exécutif intérimaire qui s'est réuni en 1969 pour discuter de l'Association les services de secrétariat ainsi que des services techniques et consultatifs.

134. Dans le cadre des services consultatifs, le secrétariat a organisé plusieurs missions au cours de la période considérée. En Sierra Leone, en Haute-Volta et au Ghana, les missions ont porté sur le développement intégré des institutions rurales. Au Mali, les services consultatifs ont concerné l'étude des besoins d'assistance à court terme et à long terme dans le domaine agricole.

135. En Ethiopie, les missions ont porté, d'une part, sur la réorganisation et le renforcement du Ministère de l'agriculture et, d'autre part, sur les coopératives et le crédit agricoles. Dans le cadre de la mission d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Commission de la planification du Gouvernement impérial éthiopien, le secrétariat a participé à l'élaboration d'une étude sur les besoins en main-d'oeuvre et en assistance technique pour l'exécution du troisième plan quinquennal de développement de l'Ethiopie.

136. En Ouganda, le gouvernement a été assisté dans l'élaboration d'une politique nationale de peuplement qu'il compte inclure dans son nouveau plan quinquennal de développement. Des services consultatifs ont été fournis au HCR et au Gouvernement zambien pour l'installation de réfugiés angolais dans la province occidentale de ce pays. Le secrétariat a également effectué pour le Gouvernement zambien une étude sur les avantages comparés de diverses entreprises agricoles suivant différentes combinaisons de sol et de climat.

137. Dans la sous-région de l'Afrique du Nord, le secrétariat a organisé des missions consultatives au Maroc et en Tunisie pour examiner avec les autorités compétentes les programmes de colonisation agricole de ces deux pays et les besoins d'assistance technique dans ce domaine.

138. Dans le cadre du programme pour l'accroissement de la production rizicole en Afrique de l'Ouest, plusieurs missions ont été effectuées dans la sous-région. Sous les auspices de la CEA, de la FAO et du PNUD, une conférence sur le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest a été tenue à Monrovia (Libéria) en septembre 1969. Cette conférence a recommandé la création d'une association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest et l'établissement d'un centre de recherche rizicole en Afrique de l'Ouest.

### Ressources humaines

#### Développement social

139. En application de la résolution 197 (IX) adoptée par la Commission à sa neuvième session sur la mise au point d'une action concertée en vue du développement rural en Afrique, une conférence régionale sur la méthode intégrée du développement rural en Afrique s'est tenue à Moshi (République-Unie de Tanzanie) en octobre 1969. Cette conférence a été organisée conjointement par la CEA, la fondation Dag Hammarskjöld et le Comité interinstitutions pour le développement rural. [Projet 43 : Développement de la vie et des institutions rurales.]

140. Conformément à la résolution 117 (VI) adoptée au cours de la sixième session de la Commission, le secrétariat, en collaboration avec le Comité interinstitutions pour le développement rural, a organisé à Libreville (Gabon), en décembre 1969, un cycle d'études sous-régional de l'Afrique du Centre sur le développement de la vie

et des institutions rurales (voir E/CN.14/472). Ce cycle d'études et les autres qui seront organisés en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Nord permettront aux gouvernements des Etats membres d'échanger des idées et des renseignements en vue de l'élaboration d'une politique harmonisée du développement rural.

141. En coopération avec le Comité interinstitutions pour le développement rural, le secrétariat a également organisé un stage sous-régional de formation à la vulgarisation rurale et au développement communautaire à Tové (Togo), en août-septembre 1969, pour les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest (voir E/CN.14/471).

142. Pendant la période considérée, le Comité interinstitutions pour le développement rural a tenu plusieurs réunions et a poursuivi ses travaux sur les moyens de renforcer la coopération entre ses membres dans le domaine du développement rural en Afrique.

143. Sous les auspices de la CEA et de la Commission danoise de coopération technique, un stage de formation sur le développement rural et communautaire a été organisé au Collège de développement rural de Holte (Danemark), en avril-juin 1969, à l'intention des cadres supérieurs africains qui assumeront des responsabilités dans le programme national de formation de leur pays. Projet 43 : Développement de la vie et des institutions rurales.

144. En collaboration avec le Collège de développement rural de Holte (Danemark), le secrétariat a organisé à Kikuyu (Kenya), en juillet 1969, un cycle d'études de perfectionnement sur le développement communautaire à l'intention des ressortissants des pays africains diplômés de ce collège.

145. Dans le cadre des activités du secrétariat qui portent sur les services de protection de la famille, de l'enfance et de l'adolescence en Afrique, et tout particulièrement sur la participation des femmes au développement national, une réunion régionale sur le rôle de la femme dans le développement national a été tenue à Addis-Abéba (Ethiopie) en mars 1969. Cette réunion a été organisée sous les auspices de la CEA et de la Fondation allemande pour les pays en voie de développement avec la participation et la collaboration du Siège de l'Organisation des Nations Unies, du FISE, de l'OIT, de la FAO, de l'UNESCO et de l'OMS.

146. Plusieurs recommandations ont été formulées à cette réunion, proposant notamment : la création d'un institut régional de formation d'artisans spécialisés, l'élaboration d'études nationales sur la main-d'oeuvre féminine et le rôle de la femme africaine dans le commerce, l'industrie, les affaires et l'agriculture, et l'établissement d'un comité régional permanent de la femme. Projet 44 : Participation de la population au développement.

147. Avec l'aide et la participation du Comité national allemand du-Conseil international de l'action sociale, le secrétariat a organisé à Kampala (Ouganda), en septembre 1969, un cycle d'études régional sur les problèmes et les besoins des jeunes en Afrique. Ce cycle d'études a permis aux participants d'échanger des données d'expérience et d'examiner les moyens de résoudre les problèmes sociaux, économiques et culturels qui se posent aux jeunes dans les Etats membres.

148. Conjointement avec l'Association internationale des écoles de service social, le secrétariat a organisé à Addis-Abéba (Ethiopie) en mars-avril 1969 un groupe de travail d'instructeurs en service social dont le financement a été pris en charge par le FISE. Sur la base des résultats des travaux de ce groupe de travail, le secrétariat a entrepris les préparatifs en vue de la convocation en 1970 d'une réunion d'experts sur la formation et l'administration dans le domaine du service social en Afrique. [Projet 44 : Participation de la population au développement.]

149. Dans le domaine des services consultatifs, le secrétariat a organisé plusieurs missions sur la demande des gouvernements des Etats membres. Des avis ont ainsi été donnés sur des questions de politique de la protection sociale et sur les problèmes de la formation au service social dans les pays suivants : Algérie, République arabe unie, Soudan, Mali, Haute-Volta, Gabon, Ouganda et Zambie. Au Lesotho et au Malawi, les services consultatifs ont porté sur le développement rural et communautaire. Au Dahomey, une mission a été également organisée pour assister le gouvernement de ce pays dans l'élaboration d'un programme de développement rural.

150. Pendant la période considérée, le secrétariat a entrepris plusieurs études. Ces études portent sur les effets sociaux de l'urbanisation et de l'industrialisation rapides, sur le développement rural intégré en Afrique du Centre, sur la participation populaire au développement et sur des considérations relatives à la réévaluation quantitative de l'enseignement en Afrique. Le secrétariat a également entamé les travaux en vue de la troisième édition du Répertoire des activités de protection sociale en Afrique.

151. Le secrétariat a d'autre part assuré la rédaction du chapitre relatif à l'Afrique du Rapport sur la situation sociale dans le monde. Ce chapitre a porté sur les questions suivantes : principales tendances des objectifs sociaux des politiques de développement, analyse des incidences et de l'exécution des programmes de développement social, tendances et problèmes de l'urbanisation, les aspects sociaux du logement, évolution des niveaux de vie, problèmes de santé et orientation des programmes, problèmes de nutrition et orientation des programmes, problèmes de sécurité sociale, salaires, mise en valeur des ressources humaines, politiques et programmes d'emploi et de main-d'oeuvre, et les politiques et programmes dans le domaine de l'enseignement et de la formation.

152. Sur la demande de l'OCAM, le secrétariat a pris part à l'organisation de la Conférence de l'OCAM sur la participation populaire au développement tenue à Niamey (Niger) en mars 1969; il y a présenté quatre documents de travail.

#### Main-d'oeuvre et formation

153. Dans le domaine de l'enseignement et de la formation, le secrétariat a entrepris une étude dont les résultats, on l'espère, encourageront les gouvernements et les responsables des universités de la région à réexaminer les ressources affectées à l'enseignement supérieur, compte tenu des exigences en main-d'oeuvre du développement économique. Avec le concours du Gouvernement néerlandais, il a été procédé dans un certain nombre de pays africains à une évaluation du nombre de diplômés de l'université et des possibilités d'emploi qui leur sont offertes. Une autre étude, menée par des consultants du Phelps Stokes Fund de New York en collaboration avec le secrétariat, a également porté sur les

besoins d'enseignement et de formation pour le développement de l'Afrique, en particulier en ce qui concerne la gestion et les cadres. /Projet 45 : Planification de la main-d'oeuvre et détermination des besoins de formation./

154. Le secrétariat a, d'autre part, préparé des cours de formation pour les fonctionnaires chargés de la planification de la main-d'oeuvre et de la coordination des programmes nationaux de formation. Il a ainsi organisé à Tanger (Maroc), en juillet-août 1969 pour les pays francophones, un cours de formation aux techniques et aux méthodes de planification de la main-d'oeuvre. Un cours d'orientation à la planification et à l'utilisation de la main-d'oeuvre a eu lieu à Dakar (Sénégal) en octobre 1969. Ce cours a été organisé sous les auspices de la CEA, de l'IDEP, de l'United States Agency for International Development (USAID), avec la collaboration de l'OIT, de l'UNESCO, de la fondation Ford et de l'Académie des sciences de l'URSS, à l'intention des cadres supérieurs appartenant aux deux groupes linguistiques.

155. Pour les directeurs d'instituts de formation et pour les moniteurs des centres de formation publics et privés, le secrétariat a entrepris des travaux visant à améliorer les qualifications du personnel chargé de la formation et portant également sur l'utilisation, l'adaptation et la mise au point de matériel pédagogique ainsi que sur les programmes de formation. En septembre 1969, il a organisé, avec le concours de la fondation Ford, une réunion préparatoire de spécialistes de la formation à Addis-Abéba (Ethiopie). Cette réunion avait pour but d'élaborer un programme approprié pour la formation de spécialistes de la formation au cours de journées de travail devant être organisées par la Commission à l'avenir.

156. Avec le concours du Gouvernement zambien, le premier Cycle d'études sur les méthodes modernes de formation et les auxiliaires d'enseignement s'est tenu à Lusaka (Zambie) en janvier-février 1970 et a réuni des représentants des pays anglophones de la sous-région de l'Afrique de l'Est.

157. Le secrétariat a participé à des réunions des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique du Centre et a préparé les documents de travail pour le Comité des ressources humaines établi par ces Etats. Le secrétariat a également pris part à d'autres réunions qui ont porté sur la formation, la main-d'oeuvre et sur l'emploi.

158. Pendant la période considérée, le secrétariat a organisé des missions consultatives dans les pays suivants : Maroc, Soudan, Burundi, Ouganda et Lesotho pour examiner les études et programmes relatifs à la main-d'oeuvre et à l'emploi, donner des conseils sur les mesures propres à résoudre les problèmes rencontrés et donner des avis sur la création d'un système national de planification de la main-d'oeuvre. Il a également fourni des services consultatifs à l'Ethiopie et participé aux travaux de la mission d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Commission de la planification du Gouvernement impérial éthiopien.

159. Le secrétariat a d'autre part établi et diffusé les études et rapports suivants : a) Planification des ressources humaines en Afrique : monographie No 2, juillet 1969, b) Pour une stratégie du développement et d'utilisation des ressources humaines en Afrique du Centre, c) Coopération en matière de ressources humaines en Afrique de l'Est, d) Ressources humaines et développement industriel en Afrique centrale, e) Industrialisation et formation de la main-d'oeuvre en Afrique, f) Problèmes vitaux de formation et d'utilisation de la main-d'oeuvre en Afrique, g) Transfert des connaissances : coordination efficace de l'aide

à l'éducation. Pendant la période considérée, le secrétariat a poursuivi la publication trimestrielle du bulletin Notice sur la formation de la CEA.

160. Le secrétariat a continué à coordonner l'octroi de bourses d'études et de perfectionnement offertes par son intermédiaire au titre de conventions bilatérales d'assistance pour la formation d'Africains dans les branches où il existe une pénurie de main-d'oeuvre. Quelque 94 Africains ont ainsi bénéficié des bourses de ce programme. Bien que les Etats membres aient tous été invités à participer à ce programme en tant que donateurs, pour le moment des bourses n'ont été offertes que par le Soudan et la Tunisie.

#### Administration publique

161. Pendant la période considérée, le secrétariat a organisé plusieurs missions d'assistance technique et d'études dans les pays de la région. L'élaboration du document de base du Cycle d'études sur le cadre administratif nécessaire au développement prévu pour 1970 doit être fondée sur les travaux de ces missions. [Projet 47 : L'administration en vue du développement.]

162. Pour aider les gouvernements des Etats membres à assurer une bonne gestion de leurs entreprises publiques, le secrétariat, en collaboration avec les institutions spécialisées et avec le concours de l'assistance bilatérale, organise une suite de réunions sur l'administration des entreprises depuis 1968. Dans ce cadre, un Cycle d'études régional sur le rôle des entreprises publiques dans la planification et l'exécution des plans s'est tenu à Maurice en septembre 1969. [Projet 48 : L'administration des entreprises publiques.]

163. Dans le cadre des recherches en vue de réorienter et d'améliorer l'administration locale pour l'adapter aux tâches du développement, le secrétariat a entamé les préparatifs en vue du Cycle d'études sur la structure de l'administration locale prévu pour 1970. [Projet 49 : La réorientation et l'amélioration de l'administration locale.]

164. Le secrétariat a, d'autre part, participé au cours de l'IDEP sur l'organisation des plans, la programmation économique, les méthodes "Pert" d'évaluation de l'organisation et du développement qui a eu lieu au Caire (République arabe unie) en mars-avril 1969. Le secrétariat a affecté l'un de ses fonctionnaires au CAFRAD de mai à novembre 1969 pour assumer les fonctions de directeur par intérim. Le secrétariat a aussi pris part à plusieurs réunions organisées par d'autres institutions et y a notamment présenté des documents.

165. Pendant la période considérée, le secrétariat a poursuivi les travaux de révision du Manuel de formation en organisation et méthodes. La nouvelle édition de ce manuel sera diffusée avant la fin de 1970.

166. Dans le domaine des services consultatifs, le secrétariat a envoyé des experts au Lesotho, au Botswana, en Ouganda, en Ethiopie, au Cameroun et au Nigéria pour donner des avis aux gouvernements intéressés sur l'organisation, la structure de l'administration publique et sur les besoins de formation dans le domaine de l'administration. Au cours de la période considérée, la Commission

s'est constamment attachée à former des responsables de la gestion ou à mettre des experts en organisation et méthodes à la disposition des gouvernements des pays africains. Il s'agissait en particulier des pays suivants : Algérie, Haute-Volta, Cameroun, République démocratique du Congo, Gabon et Burundi. En outre, des services consultatifs ont été fournis dans le domaine de l'organisation de l'administration publique et de la formation d'experts en organisation et méthodes.

167. Dans le cadre des études sur le terrain, le secrétariat a entrepris des missions dans les sous-régions de l'Afrique de l'Est, du Nord et de l'Ouest. Ces missions ont eu lieu, d'une part, au Kenya, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie, au Botswana, au Lesotho et au Souaziland, d'autre part, au Soudan, en République arabe unie, en Libye et en Tunisie et enfin en Gambie, en Sierra Leone et au Ghana.

168. L'objet de ces missions a été d'étudier les possibilités d'améliorer l'efficacité de l'administration publique, y compris son organisation, sa gestion et la formation dans son domaine, l'administration du personnel, l'administration locale, les services administratifs nécessaires au développement, et de déterminer les lacunes des programmes d'administration publique et aussi de suggérer les moyens d'y remédier.

169. En Afrique de l'Est, il y a eu au cours de ces missions à étudier en outre les possibilités de créer des commissions locales d'examen dans les domaines de la comptabilité et du secrétariat au Kenya, en République-Unie de Tanzanie, en Ouganda, en Zambie et au Malawi avec le dessein d'établir par la suite une commission unique d'examen pour la sous-région qui permettra d'assurer des qualifications équivalentes à celles acquises à l'étranger.

#### Programmes de population

170. En janvier 1970, un centre de programmes de population a été établi au sein du secrétariat dans le cadre de sa réorganisation administrative. A présent, les activités du secrétariat dans le domaine de la population portent sur les trois points suivants : a) signaler à l'attention des gouvernements la situation de la population dans la région, b) aider les gouvernements à établir des services de programmes de population, c) assurer la formation du personnel nécessaire à ces services et assister les gouvernements, sur leur demande, dans la formulation de leur politique en matière de population. Pour la mise en exécution de ce programme, le secrétariat a été assuré du concours du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités démographiques.

171. Pendant la période considérée, une réunion préparatoire de la Conférence africaine sur la population a été tenue à Addis-Abéba (Ethiopie) en mai 1969, sous les auspices de la CEA et de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (voir E/CN.14/458). Les préparatifs sont à présent en cours en vue de la deuxième réunion préparatoire de cette conférence prévue pour 1970.  
[Projet 50 : Développement de la démographie.]

172. En coopération avec le Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, le secrétariat a organisé un Cycle d'études sur l'application des données et de l'analyse démographiques à la planification du développement à Addis-Abéba (Ethiopie)

en juin 1969 (voir E/CN.14/457). Le Cycle d'études a notamment recommandé que la situation démographique de la région soit étudiée et que les données démographiques soient utilisées dans la planification du développement. Il a également insisté sur la nécessité de fournir aux pays africains des moyens de formation et de recyclage dans le domaine de la démographie. [Projet 51 : Elaboration de normes démographiques pour l'Afrique.]

173. Le secrétariat a également organisé à Addis-Abéba (Ethiopie) en janvier 1970 un groupe de travail sur les études de fécondité et l'évaluation des programmes de population (voir E/CN.14/473). Le secrétariat se prépare à réunir en juillet 1970, un comité technique d'experts africains chargé d'examiner la participation des experts de la région au programme d'études sur la fécondité que le secrétariat entreprendra incessamment.

174. Le secrétariat a aussi participé à plusieurs réunions relatives aux problèmes démographiques organisées par d'autres institutions.

175. Dans le domaine des études, divers travaux ont été effectués. Il y a notamment eu : des projections par pays de la population totale et de la population urbaine, la projection de la population du Burundi par sexe et par âge et une étude sur la situation démographique dans les zones urbaines. Le Manuel démographique pour l'Afrique est également mis à jour.

176. Pendant la période considérée, le secrétariat a continué à apporter son appui au Centre démographique du Caire (République arabe unie). Avec les Gouvernements ghanéen, kényen et ougandais, les négociations sont dans leur phase finale pour l'établissement d'un centre de recherche et de formation démographiques pour les pays anglophones au sud du Sahara. Une mission sera aussi organisée pour engager des négociations en vue de la création d'un centre pour les pays francophones que les Gouvernements camerounais, ivoirien et sénégalais avaient offert d'accueillir et pour lequel le Gouvernement de la République démocratique du Congo avait manifesté de l'intérêt.

177. Dans le domaine de la diffusion des données sur la population, le premier numéro de la publication "Informations sur la population en Afrique" est en cours de préparation et paraîtra incessamment. La diffusion des renseignements sur la situation et les programmes de population des pays africains a déjà été entreprise.

#### Habitation, construction et aménagement

178. Conformément à la résolution 209 (IX) sur l'habitat, le bâtiment et l'aménagement, adoptée par la Commission à sa neuvième session, le secrétariat, en collaboration avec les institutions spécialisées, a poursuivi ses travaux en vue d'aider les Etats membres à accélérer l'amélioration de la situation du logement, à mobiliser des ressources financières et techniques dans les pays industrialisés, ainsi qu'auprès des institutions financières compétentes, à favoriser à tous les niveaux la formation aux techniques de la création et du développement d'institutions financières et aux techniques de l'industrie du bâtiment, y compris celles du logement coopératif et de l'autoconstruction assistée, et en vue de fournir aux Etats membres des services consultatifs.

179. En janvier 1969, le secrétariat a organisé à Addis-Abéba (Ethiopie) une réunion régionale sur les problèmes techniques et sociaux de l'urbanisation (en particulier le financement du logement) avec le concours de la Fondation allemande pour les pays en voie de développement (voir E/CN.14/450). Cette réunion a recommandé que le secrétariat établisse dans un pays d'Afrique donné un programme pilote de coopératives de logement, avec une assistance fournie au titre d'accords bilatéraux ou multilatéraux. Avec l'aide de l'International Co-operative Housing Development Association (ICHDA), une étude préliminaire des pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est a été effectuée en juillet 1969. Le rapport d'enquête de l'ICHDA a recommandé la République-Unie de Tanzanie comme le pays dont la politique de l'habitat et les institutions locales sont le plus propres à servir de cadre à ce projet pilote.

180. En novembre 1969, une mission mixte CEA/ICHDA s'est rendue à nouveau en République-Unie de Tanzanie pour y effectuer le travail de préparation nécessaire à la mise en oeuvre dans ce pays du projet pilote envisagé, portant sur 500 maisons à ériger selon le système de l'autoconstruction assistée sur un emplacement doté des services de base. [Projet 55 : Amélioration des mécanismes de financement et augmentation du volume des capitaux destinés à l'habitat.]

181. Dans le cadre du même projet, une étude analogue sera effectuée en Afrique de l'Ouest afin d'évaluer les politiques respectives des pays de cette sous-région en matière d'habitat, et de choisir l'un d'eux comme il a été fait en Afrique de l'Est.

182. A présent, le secrétariat achève les préparatifs de la réunion sur le financement de l'habitat en Afrique de l'Est prévue pour avril ou la fin de juin 1970. Les travaux de cette réunion porteront sur les problèmes financiers que pose la construction de logements à bon marché, ainsi que sur les institutions financières qui pourraient favoriser ce genre de construction, à savoir les établissements de prêt hypothécaire, les coopératives de crédit, les sources de capitaux de démarrage, etc. [Projet 55 : Amélioration des mécanismes de financement et augmentation du volume des capitaux destinés à l'habitat.]

183. En septembre 1969, le secrétariat a organisé à Tanger (Maroc) une réunion d'experts sur les coûts de construction des maisons d'habitation en Afrique du Nord (voir E/CN.14/460). Les participants ont recommandé que le secrétariat leur prête son concours pour la création d'un centre sous-régional de la construction. Ce centre permettra aux Etats membres de la sous-région d'échanger leurs connaissances et l'expérience acquise. [Projet 56 : Etude de l'évolution des coûts de construction des maisons d'habitation.]

184. A présent, le secrétariat prépare une réunion d'experts sur les coûts de construction des maisons d'habitation en Afrique de l'Ouest qui aura lieu à Kumasi (Ghana) en août 1970. A cette réunion les idées déjà présentées aux réunions tenues dans les sous-régions de l'Afrique de l'Est et du Nord (classification et méthode intégrée d'élaboration des décisions) seront davantage développées. Les travaux porteront en outre sur la mise au point des moyens pratiques de réaliser des économies sur les chantiers, tels que l'établissement des prix de revient et les nouvelles techniques de planification et de programmation.

185. Le secrétariat a, d'autre part, entrepris l'élaboration d'un Guide de l'industrie du bâtiment (1969). Ce document est destiné, d'une part, à aider

l'industrie du bâtiment à apprécier l'importance relative du rôle des diverses branches composant cette industrie et, d'autre part, à fournir des renseignements sur les aspects techniques de la construction de logements à bon marché.

Projet 56 : Etude de l'évolution des coûts de construction des maisons d'habitation.

186. Un stage de formation pour les entrepreneurs en bâtiment de l'Afrique de l'Ouest a été organisé : au Ghana, en Haute-Volta, au Togo, au Dahomey et au Niger, de juillet à septembre 1969 (voir E/CN.14/469). A la suite des réunions qui ont eu lieu dans ces pays, le secrétariat espère que les entrepreneurs en bâtiment seront suffisamment organisés dans leurs pays respectifs pour pouvoir poursuivre ces stages eux-mêmes sinon avec l'assistance du secrétariat.

Projet 57 : Activités tendant à favoriser la construction de maisons d'habitation et l'amélioration des logements existants.

187. En collaboration avec le Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, le secrétariat a, d'autre part, préparé un document sur les taudis et les zones d'installation non réglementée (E/CN.14/HOU/62) qui a été présenté au Cycle d'études interrégional sur l'assainissement des taudis et sur les zones d'installation non réglementée tenu à Medellin (Colombie) en février 1970.

188. Dans le domaine des services consultatifs, une mission CEA/Pays-Bas d'assistance effectuée auprès de l'organisation financière de la Ghana Housing Corporation s'est poursuivie pendant toute l'année. Le secrétariat a également organisé une mission au Libéria, en juillet 1969, pour évaluer le projet du Fonds spécial relatif au logement. Une autre mission s'est rendue au Kenya en septembre 1969 pour y étudier les conditions de la création d'organismes de financement hypothécaire de construction de logements bon marché. A Maurice, en novembre 1969, une mission a été organisée pour fournir au gouvernement des avis sur la création d'un centre de documentation. En Gambie, la mission a porté sur l'étude de la programmation et du financement de l'habitat et a été effectuée en collaboration avec le fonctionnaire du Siège de l'Organisation des Nations Unies en mission en Gambie.

#### Services statistiques

189. Pendant la période considérée, le secrétariat a poursuivi l'assistance jusque-là donnée aux Etats membres en vue d'améliorer la qualité des statistiques habituellement élaborées, d'élargir le champ des données disponibles, de renforcer l'effectif du personnel statisticien, d'harmoniser les concepts et les méthodes en usage dans la région, de maintenir les échanges de renseignements entre les pays et d'élaborer des données et des études de plus en plus complètes qui contribueront au développement de la coopération et à la mise au point de meilleurs plans de développement économique et social.

190. L'importance croissante accordée aux activités statistiques dans la planification et dans la prise des décisions courantes en matière de politiques économiques et sociales a amené le secrétariat à organiser 23 missions dans 18 pays de la région. Ces missions ont porté sur les statistiques démographiques, la comptabilité nationale et les enquêtes par sondage.

191. Dans le domaine de la formation, les centres de formation statistique de cadres moyens d'Achimota et d'Addis-Abéba, dont la responsabilité a été transférée respectivement aux Gouvernements ghanéen et éthiopien, ont bénéficié de l'aide des Nations Unies sous forme de personnel enseignant. Le centre de formation de Yaoundé a reçu une aide du Fonds spécial du Programme des Nations Unies pour le développement dès 1969. Conformément aux termes de la Convention (1965-1970) régissant le centre de Dar es-Salam, le secrétariat a maintenu à ce centre son assistance en personnel enseignant, bourses et équipement.

192. Au niveau de la formation des cadres supérieurs, l'Institut national de statistique et d'économie appliquée de Rabat, qui bénéficie de l'aide du Fonds spécial du PNUD et l'école de statistique d'Abidjan, centre national ivoirien, ont formé à eux deux pendant l'année scolaire 1967-1968 une centaine d'élèves ingénieurs des travaux statistiques en provenance des pays francophones de la région. Les premiers cours de l'Institut de statistique et d'économie appliquée de Makerere ont été donnés à partir de l'année scolaire 1968-1969 et l'aide du PNUD est intervenue au début de l'année 1969.

193. Comme elle le fait tous les deux ans, la Conférence des statisticiens africains s'est réunie à Addis-Abéba (Ethiopie) en octobre 1969 et y a tenu sa sixième session (E/CN.14/464). Elle a passé en revue la situation de la statistique en Afrique au cours des 10 années passées et examiné en priorité la formation statistique en Afrique et les recensements de population qui doivent avoir lieu en 1970. La comptabilité nationale étant devenue d'une grande importance dans la planification du développement, la Conférence a pris note des progrès, considérables, réalisés dans ce domaine au cours des années écoulées et a particulièrement insisté sur l'aide que l'Organisation des Nations Unies devrait apporter aux Etats membres sous forme de cours de recyclage ou de publication de manuels, pour la mise en oeuvre des recommandations internationales dans ce domaine. Etant donné l'importance de l'agriculture et des petites industries dans les économies africaines, la Conférence a souligné l'importance des enquêtes par sondage et des méthodes adaptées aux conditions africaines pour obtenir des statistiques valables dans ces domaines. La Conférence a également discuté de la publication et de la standardisation des bulletins et des annuaires statistiques. [Projet 59 : Développement des statistiques.]

194. Dans le cadre des réunions sur l'amélioration de la comparabilité des statistiques sur le plan régional et sur le plan international et sur l'adaptation des normes internationales à l'Afrique, le secrétariat a organisé à Addis-Abéba (Ethiopie), en octobre 1969, un cycle d'études sur les statistiques des prix et des quantités. En janvier 1970, une réunion sur les statistiques industrielles s'est également tenue à Addis-Abéba (voir E/CN.14/467). [Projet 60 : Elaboration des normes statistiques pour l'Afrique.]

195. Pendant la période considérée le secrétariat a poursuivi des travaux sur les méthodes permettant d'améliorer la comparabilité des statistiques, sur le plan régional aussi bien que sur le plan mondial, et d'adapter les normes internationales à l'Afrique. Certaines études statistiques ou démographiques ont été commencées, parmi lesquelles on peut citer : une étude de la comparaison du pouvoir d'achat des monnaies dans les pays africains, une étude des dépenses de consommation privée, une étude de la structure et de l'importance des activités de subsistance, une étude du secteur public. [Projet 61 : Etudes statistiques.]

196. Le secrétariat a poursuivi ses activités de traitement et d'exploitation des données disponibles dans la région en vue de leur centralisation et de leur conservation. L'ordinateur IBM 360/20, installé au secrétariat en avril 1969 sera en principe remplacé par un modèle plus puissant, IBM 360/25, à bandes magnétiques qui rendra plus facile l'échange de données avec les pays africains et avec d'autres organismes tels que le Bureau de statistique du Siège à New York, la FAO et l'Office de statistique des communautés européennes. La capacité plus grande de l'ordinateur 360/25 permettra en outre d'effectuer plus aisément des travaux plus complexes tels que les calculs d'élasticité, de corrélation, de simulation de modèles ou d'inversion de matrice.

197. Au cours de la période considérée, le secrétariat a publié les numéros 29, 30 et 31 des Informations statistiques; le numéro 32 est à présent en préparation. Ont été également publiés les numéros 2, 3 et 4 du Bulletin trimestriel de statistique pour l'Afrique. Dans la série Statistiques africaines du commerce extérieur, série A échanges par pays, le numéro 13 a été publié, le numéro 14 est sous presse et le numéro 15 est en préparation; série B échanges par produits et pays, le numéro 15 a été publié, le numéro 16 est sous presse et les numéros 17 et 18 sont en préparation. Enfin, l'Annuaire statistique pour l'Afrique, qui sera publié par fascicule, est en préparation, le premier fascicule devant paraître au début de 1970. Le secrétariat prépare, d'autre part, un manuel sur les enquêtes démographiques par sondage en Afrique qui sera suivi d'un autre ouvrage sur les enquêtes de ménages. [Projet 62 : Rassemblement, échange et diffusion de renseignements.]

#### Science et technique

198. Pendant la période considérée, le secrétariat a poursuivi ses travaux sur l'élaboration des propositions de la région pour le Plan d'action mondial. Des enquêtes sur place ont été effectuées dans 39 des 41 pays de la région pour déterminer les besoins et les priorités dans les domaines de la science et de la technique. Les résultats de ces enquêtes serviront de base à la préparation des plans régionaux en Afrique pour le Plan d'action mondial. Six des rapports d'enquêtes ont déjà été publiés alors que les autres sont en cours d'édition. [Voir la résolution 2318 (XXII) de l'Assemblée générale : Science et technique.]

199. A la Conférence sur l'éducation et la formation scientifique et technique dans leurs rapports avec le développement en Afrique, organisée par l'UNESCO et l'OUA à Nairobi en août 1968, les participants ont discuté de la nécessité de créer des centres d'études et de recherches avancées. Dans ce cadre, le secrétariat a entrepris des travaux sur la forme que pourrait prendre un centre d'études avancées sur la science et la technique appliquées adapté aux problèmes de l'Afrique et sur les conditions auxquelles le premier de ces centres d'études avancées devra répondre en matière d'organisation, de personnel, de matériel et d'aménagement. Des démarches sont en cours en vue de la création d'un comité d'experts qui contribuerait à l'élaboration et à l'exécution du projet. [Projet 65 : Formation du personnel scientifique et technique.]

200. Avec la collaboration de la Fondation allemande pour les pays en voie de développement, un cycle d'études sur la formation d'ingénieurs d'études pour les pays anglophones a été organisé à Berlin-Ouest en juin-juillet 1969. Conformément à une suggestion de la Fondation allemande, le programme a été élargi pour englober la formation d'autres cadres techniques nécessaires à l'industrialisation. Le titre du cycle d'études a été modifié comme suit "Enseignement et formation techniques en vue de l'industrialisation". Le secrétariat est en train d'étudier la suite à donner aux travaux de ce cycle d'études. [Projet 65 : Formation du personnel scientifique et technique.]

201. Pendant la période considérée, des travaux ont été poursuivis dans le cadre de l'élaboration de propositions et de rapports concernant un institut régional de science et de technique des combustibles. L'une des principales compagnies pétrolières internationales a été visitée pour l'examen des conditions techniques de la technologie des combustibles fossiles. Le Nigéria, d'autre part, a déjà offert d'accueillir l'institut et de lui apporter une contribution financière importante. Dès le début de 1970 des entretiens seront engagés entre les représentants du secrétariat et ceux du Gouvernement fédéral nigérian sur l'avancement du projet.

202. Avec le concours du Gouvernement polonais, un cycle d'études sur la normalisation des unités de mesure et l'adoption du système métrique sera organisé à Varsovie (Pologne) en 1970. Le secrétariat étudie la possibilité d'une collaboration de l'ONUDI à ce cycle d'études.

203. Sous les auspices de la CEA et de l'UNESCO, un colloque régional sur l'application de la science et de la technique au développement de l'Afrique sera organisé à Addis-Abéba en octobre 1970. Le secrétariat a entrepris les préparatifs à cet effet. [Projet 68 : Intensification de la coopération régionale dans le domaine de la science et de la technique.]

204. Pendant la période considérée, le secrétariat a assisté le Siège de l'Organisation des Nations Unies dans la préparation et l'organisation de la douzième session du Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement qui s'est tenue à Addis-Abéba en novembre-décembre 1969. Le secrétariat a présenté au Comité plusieurs documents qui ont porté sur certaines questions fondamentales concernant l'application de la science et de la technique au développement en Afrique.

Mesures spéciales en faveur des moins avancés des pays  
en voie de développement

205. A la quatrième réunion mixte du Groupe de travail du commerce intra-africain de la CEA et du Comité d'experts de l'OUA pour le commerce et le développement, le secrétariat a présenté un document sur les mesures spéciales en faveur des moins avancés des pays en voie de développement (E/CN.14/WP.1/21). [Projet 69 : Etudes sur les perspectives de développement et les problèmes particuliers des moins avancés des pays africains et sur les mesures à prendre pour favoriser leur développement.]

206. Le secrétariat a également pris part aux travaux du groupe d'experts créé par la résolution 63 (IX) adoptée par le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED à sa neuvième session 4/.

#### Information

207. Pendant la période considérée, le secrétariat a poursuivi ses efforts en vue de mieux faire connaître, dans la région et à l'extérieur de la région, les activités de la Commission. Des communiqués de presse ont été régulièrement publiés, des programmes radiodiffusés ont été réalisés et un bulletin d'information a paru chaque trimestre.

208. Avec l'assistance des stations de radio d'Addis-Abéba (Ethiopie), le secrétariat a enregistré des interviews et des débats de tables rondes à l'occasion des réunions et des conférences organisées au siège de la Commission. Ces enregistrements ont été ensuite communiqués aux Etats membres intéressés, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, au Centre d'information des Nations Unies à Genève et à certaines stations de radio pour leur assurer la diffusion la plus large possible.

209. Pour le moment, la préoccupation du secrétariat est de pourvoir son service de l'information du matériel nécessaire à l'enregistrement des interviews et discussions et au montage des bandes magnétiques. Mieux doté, le secrétariat accroîtra ses activités dans ce domaine et créera un échange régulier d'informations avec les pays de la région.

210. Dans le domaine de la presse, de nombreux communiqués sont publiés sur les travaux de la Commission et tout particulièrement sur les réunions tenues à Addis-Abéba. Avec le renforcement de ses ressources consacrées aux activités touchant l'information, le secrétariat pourra organiser des voyages de reportage dans la région et faire aussi mention des travaux effectués hors du siège de la Commission.

211. Pendant la période considérée, le bulletin Objectifs africains a paru chaque trimestre, avec un tirage de près de 2 000 exemplaires. Ses articles ont notamment porté sur l'autonomie, les petites industries et les travaux des principales réunions organisées par le secrétariat. Dans chaque numéro il est, d'autre part, indiqué les réunions et conférences prévues au cours du trimestre suivant.

#### Conférences et réunions

212. On trouvera à l'annexe II au présent rapport la liste détaillée des conférences, réunions, cycles d'études et cours de formation organisés en 1969, et à l'annexe III la liste des réunions prévues pour 1970.

---

4/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-quatrième session, Supplément No 16 (A/7616), annexe I.

## C. INSTITUT AFRICAIN DE PLANIFICATION ECONOMIQUE ET DE DEVELOPPEMENT

213. Conformément à son programme de travail, l'Institut africain de planification économique et de développement (IDEP) a poursuivi ses activités de formation et organisé plusieurs cours et séminaires pendant la période considérée.

214. Le cours annuel régulier de neuf mois de l'année académique 1968-1969 a eu quelque 40 participants et s'est terminé le 15 juillet 1969 à Dakar (Sénégal). Celui de l'année 1969-1970, commencé le 29 septembre 1969, en est à sa deuxième phase qui prendra fin en mars 1970 et sera suivie par la dernière phase de l'année d'avril à juillet.

215. Avec la participation et la collaboration des universités et des institutions, l'Institut a également organisé un certain nombre de cours et de séminaires dans les pays de la région. Il y a notamment eu : a) le cours régional sur le développement et la planification agro-industriels en février-mars 1969 à Dakar, b) le cours de développement et de planification industriels en février-mars 1969 à Nairobi, c) le cours sous-régional sur l'intégration économique du Maghreb en mars 1969, d) le cours sur l'organisation et la gestion du développement en mars-avril 1969 au Caire, e) le cours sur le développement et la planification des ressources humaines en avril-mai 1969 à Dakar, f) le cours d'orientation à la planification et à l'utilisation de la main-d'œuvre en octobre 1969 à Dakar, g) le séminaire sur l'organisation et le fonctionnement de la gestion du plan dans les pays africains en novembre 1969, h) le cours national sur l'évaluation des projets en novembre-décembre 1969 à Ibadan et i) le séminaire régional sur l'administration de l'impôt sur le revenu.

216. Les activités de ces premières années ayant été presque exclusivement consacrées à la formation aux dépens de la recherche et des services consultatifs, l'Institut envisage d'intensifier son programme de recherche à partir de la seconde phase d'assistance du PNUD. La première phase du projet de l'Institut est à présent arrivée à son terme, et la demande pour le financement d'une seconde phase du projet a été adressée au PNUD.

## D. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISATIONS

217. Compte tenu de l'importance que la Commission accorde à la coordination de ses activités avec celles des institutions spécialisées et des autres organisations, l'objet des paragraphes qui suivent est de passer brièvement en revue les activités entreprises avec ces organismes, le détail de ces relations de coopération ayant déjà été donné dans les paragraphes précédents au fur et à mesure de l'examen des différents domaines d'activités de la Commission.

218. Au cours de la période considérée, des progrès ont été réalisés dans le domaine de la coopération avec la FAO. Désormais les activités de la CEA et de la FAO s'inscrivent dans le cadre d'un programme commun établi pour le développement agricole en Afrique. En coopération avec la FAO et le PNUD, la

Commission a apporté son concours à l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest qui envisage de créer un centre régional de recherche rizicole. Comme par le passé, des études ont été entreprises conjointement et les relations de travail ont été maintenues étroites.

219. Dans le cadre de l'étude mondiale sur l'emploi, la Commission a travaillé en étroite coopération avec l'OIT, son bureau régional et ses bureaux sous-régionaux en Afrique. En collaboration avec la CEA, l'OIT a organisé, dans la région, une réunion sur les problèmes de l'emploi et des compétences techniques et a participé aux réunions de la Commission touchant à son domaine. L'OIT a également pris part aux activités du Comité interinstitutions pour le développement rural.

220. Pendant la période considérée, le Comité interinstitutions pour le développement rural constitué par le HCR, le PNUD, le FISE, l'OIT, la FAO, l'OMS, l'UNESCO et la CEA a poursuivi ses activités de coopération dans le domaine du développement rural. Il a participé à l'organisation de plusieurs réunions dont la réunion régionale sur la méthode intégrée du développement rural en Afrique, le Cycle d'études sur le développement de la vie et des institutions rurales en Afrique du Centre et le stage sous-régional de formation à la vulgarisation rurale et au développement communautaire en Afrique de l'Ouest.

221. Dans le domaine du service social, le FISE a financé le groupe de travail d'instructeurs en service social organisé par la Commission et l'Association internationale des écoles de service social. Le FISE, l'OMS, le HCR et les autres institutions ont pris part aux réunions organisées par la Commission dans leur domaine d'intervention.

222. En collaboration avec l'OMM, des travaux ont été poursuivis en vue de l'élaboration d'un programme de développement des réseaux hydrométéorologiques dans la région et l'appel d'offres d'une étude de la zone riveraine du lac Victoria a été dépouillé. En liaison avec l'OMM et l'UNESCO, la Commission a entamé les préparatifs en vue de la Conférence sur l'hydrologie et l'hydrométéorologie africaines prévue pour 1971.

223. Avec le PNUD et la BIRD, la Commission a assisté le Dahomey, le Ghana et le Togo à conclure une convention de coopération dans le domaine de l'énergie. La Commission a, d'autre part, participé à des missions d'étude du PNUD sur l'aménagement de la rivière Kagera et sur le développement des ressources du bassin du fleuve Niger.

224. Avec l'ONUDI, l'élaboration d'un programme commun dans la région a été mise à l'essai pendant la période considérée et les résultats obtenus ont été encourageants. Une réunion mixte sur la promotion des investissements industriels en Afrique a été organisée; l'ONUDI a, d'autre part, prêté son concours à la CEA pour l'obtention des services des groupes de spécialistes des questions industrielles. De son côté, la CEA a participé activement aux travaux entrepris par l'ONUDI dans la région.

225. Dans le cadre de la création de son centre du commerce africain, la CEA a reçu, par l'intermédiaire du Centre CNUCED/GATT du commerce international, l'assistance de l'Agence norvégienne de développement (NORAD). La CEA a participé aux travaux des organes de la CNUCED. En collaboration avec le GATT, la CEA a organisé des cours de formation sur la politique et la promotion commerciales.

226. En coopération avec l'UIT, l'étude préliminaire d'un réseau panafricain de télécommunications financée par le PNUD a été achevée, les démarches ont été entamées auprès du PNUD en vue du financement de l'étude préalable de faisabilité.

227. Dans le cadre des études de la population, la Commission a reçu l'aide du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités démographiques pour la création de son centre des programmes de population.

228. Pendant la période considérée, la Commission et l'IDEP ont collaboré à l'organisation de divers cours de formation. La Commission a fourni d'autre part au CAFRAD pendant six mois les services d'un directeur par intérim de ce centre.

229. Conformément à la résolution 190 (IX) adoptée par la Commission à sa neuvième session sur l'établissement de relations de coopération plus étroites entre la CEA et l'OUA, la réunion mixte du groupe de travail du commerce intra-africain de la CEA et du Comité d'experts de l'OUA pour le commerce et le développement a poursuivi ses travaux et un comité mixte CEA/OUA de l'industrie a été établi. Les deux secrétariats ont continué à renforcer les relations entre eux et à assurer une meilleure coordination de leurs activités. Sous les auspices de la Commission et de l'OUA, une réunion conjointe CEA/OUA/BAD/OCAM sur les questions financières et monétaires a été tenue à Washington (Etats-Unis) en octobre 1969.

230. Avec l'assistance de la Commission, l'OCAM a organisé sa conférence sur la participation populaire au développement tenue à Niamey (Niger) en mars 1969. La Commission a, d'autre part, activement participé à l'organisation des réunions des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique du Centre tant au niveau des fonctionnaires et des ministres qu'à celui des chefs d'Etat. De nombreux rapports et études ont été présentés à ces réunions par la Commission. D'étroites relations de coopération ont été également maintenues avec le Comité permanent consultatif du Maghreb.

231. Pendant la période considérée, la Commission a aussi apporté son soutien à l'Association des banques centrales africaines, à la Commission africaine de l'aviation civile, à l'Association des compagnies aériennes africaines et à l'Association pour l'avancement en Afrique des sciences de l'agriculture.

232. La Commission a, d'autre part, fourni des services consultatifs à la BAD pour l'examen de sa requête au PNUD concernant l'étude des ressources minérales, hydrauliques et énergétiques de certains des pays sans littoral. Elle a également assisté la Commission du fleuve Niger et la Commission du bassin du lac Tchad dans l'exécution de leurs projets.

233. Dans le cadre des accords bilatéraux d'assistance technique, la Commission a continué à bénéficier du concours de plusieurs pays extérieurs à la région pour l'organisation des réunions et des cours de formation et pour l'élaboration des études. Elle a de même obtenu la collaboration de divers instituts, organismes, associations et fondations. Le détail de toutes ces contributions reçues par la Commission figure dans les paragraphes relatifs aux activités en cause, au début du présent rapport.

ANNEXE I

REUNIONS DES ORGANES SUBSIDIAIRES PENDANT LA PERIODE CONSIDEREE

Organe et membres du bureau	Session	Cote du rapport <u>a/</u>
<u>COMITE TECHNIQUE D'EXPERTS</u>		
<u>Président</u> : S. E. M. Youssouf Sylla (Sénégal)	Première réunion Addis-Abéba	E/CN.14/474
<u>Premier Vice-Président</u> : M. Abdelhafeez A. Elrufaie (Soudan)	9-14 février 1970	
<u>Deuxième Vice-Président</u> : S. E. M. J. A. Kabemba (République démocratique du Congo)		
<u>Rapporteur</u> : M. J. A. Mudavadi (Kenya)		
<u>COMITE EXECUTIF</u>		
<u>Président</u> : S. E. M. P. Lissouba (République du Congo)	Première réunion Addis-Abéba	E/CN.14/456
<u>Rapporteur</u> : S. E. M. Youssouf Sylla (Sénégal)	30 juin- 4 juillet 1969	
<u>Président</u> : S. E. M. Youssouf Sylla (Sénégal)	Deuxième réunion Addis-Abéba	E/CN.14/462
	27-31 octobre 1969	
<u>CONFERENCE DES STATISTICIENS AFRICAINS</u>		
<u>Président</u> : M. Ramanana Rahary (Madagascar)	Sixième session Addis-Abéba	E/CN.14/464
<u>Vice-Président</u> : M. M. Elamin Omar El-Hindi (Soudan)	22-31 octobre 1969	

a/ Des exemplaires des rapports que l'on ne peut pas se procurer par l'intermédiaire des circuits normaux de distribution du Siège de l'Organisation des Nations Unies ou de Genève, peuvent être obtenus auprès de la Section des Commissions régionales du Département des affaires économiques et sociales du Siège de l'Organisation des Nations Unies.

## ANNEXE II

LISTE DES CONFERENCES, REUNIONS, CYCLES D'ETUDES ET STAGES  
DE FORMATION ORGANISES EN 1969

Date	Titre	Lieu
<u>8</u> -23 janvier	Réunion CEA/Fondation allemande sur les problèmes techniques et sociaux de l'urbanisation (en particulier le financement du logement)	Addis-Abéba
13-18 janvier	Réunion sur la création d'une commission africaine de l'aviation civile	Addis-Abéba
13-18 janvier	Troisième réunion conjointe du Groupe de travail de la CEA sur le commerce intra-africain et du Comité d'experts de l'OUA sur le commerce et le développement	Genève
29-31 janvier	Deuxième réunion du Comité pour le recrutement et la formation du personnel	Addis-Abéba
3-14 février	Neuvième session de la Commission	Addis-Abéba
3-14 février	Exposition pour la promotion commerciale et industrielle en Afrique	Addis-Abéba
<u>17</u> -26 mars	Réunion CEA/Fondation allemande sur le rôle de la femme dans le développement national	Addis-Abéba
27 mars-3 avril	Groupe de travail CEA/AIESS d'instructeurs en service social	Addis-Abéba
<u>7</u> -25 avril	Cycle d'études régional pour l'Afrique sur les méthodes et les procédures d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies (pays anglophones)	Addis-Abéba
<u>14</u> avril-15 juin	Stage de formation en développement communautaire pour les pays africains (programme danois)*	Holte (Danemark)

   indique que la réunion relève d'une autre organisation, avec laquelle la CEA a coopéré.

\* Projets financés au titre du PNUD/AT ou du programme ordinaire de l'Organisation des Nations Unies.

Date	Titre	Lieu
29-31 mai	Réunion du Comité préparatoire de la Conférence africaine sur la population	Addis-Abéba
2-9 juin	Cycle d'études sur l'application des données et de l'analyse démographiques à la planification du développement	Addis-Abéba
[12 juin-5 juillet	Cycle d'études CEA/Fondation allemande sur l'enseignement et la formation des ingénieurs de conception (pays anglophones)	Berlin]
29 juin-19 juillet	Stage de perfectionnement pour les diplômés africains du Collège de développement rural (contribution danoise spéciale)	Kikuyu (Kénya)
30 juin-5 juillet	Première réunion du Comité exécutif de la CEA	Addis-Abéba
1er juillet-19 août	Cours de formation pour les planificateurs de la main-d'oeuvre et les administrateurs des programmes nationaux de formation (pays francophones)*	Tanger
28 juillet-15 septembre	Stage de formation sous-régional pour les entrepreneurs en bâtiment (Afrique de l'Ouest)*	Ghana, Niger, Haute-Volta, Togo, Dahomey
[7-10 août	Groupe de travail <u>ad hoc</u> des spécialistes de la formation	Addis-Abéba]
18-23 août	Quatrième réunion conjointe du Groupe de travail de la CEA sur le commerce intra-africain et du Comité d'experts de l'OUA sur le commerce et le développement	Genève
[25-29 août	Réunion intergouvernementale des pays africains de l'Est et du centre sur les ressources humaines	Kampala]

[ ] indique que la réunion relève d'une autre organisation, avec laquelle la CEA a coopéré.

\* Projets financés au titre du PNUD/AT ou du programme ordinaire de l'Organisation des Nations Unies.

Date	Titre	Lieu
26 août- 26 septembre	Cycle d'études sur la vulgarisation rurale et le développement communautaire en Afrique de l'Ouest (pays francophones)*	Tove (Togo)
1er-3 septembre	Conférence CEA/FAO/PNUD sur le riz en Afrique de l'Ouest	Monrovia
1er-12 septembre	Réunion d'experts sur les coûts de construction des maisons d'habitation	Tanger
8-13 septembre	Cycle d'études sur la planification de l'éducation	Addis-Abéba
14-23 septembre	Cycle d'études régional sur les problèmes et les besoins des jeunes en Afrique	Kampala
15-18 septembre	Groupe de travail préparatoire CEA/Fondation Ford sur les méthodes de formation	Addis-Abéba
16-27 septembre	Cycle d'études régional sur le rôle des entreprises publiques dans la planification et l'exécution des plans*	Ile Maurice
22 septembre- 25 octobre	Cours mixte CEA/GATT sur la politique et la promotion commerciales (pays francophones)*	Tunis
24-26 septembre	Réunion mixte CEA/OUA des pays africains membres de la BIRD et du FMI	Washington
6-15 octobre	Cours d'orientation à la planification et à l'utilisation de la main-d'oeuvre, pour hauts fonctionnaires	Dakar
13-21 octobre	Cycle d'études sur les statistiques des prix et des quantités*	Addis-Abéba
[13-24 octobre	Conférence régionale africaine CEA/IDEP/OUA/Fondation Dag Hammarskjöld, sur la méthode d'approche intégrée dans le développement rural	Moshi (République-Unie de Tanzanie)]

[ ] indique que la réunion relève d'une autre organisation, avec laquelle la CEA a coopéré.

\* Projets financés au titre du PNUD/AT ou du programme ordinaire de l'Organisation des Nations Unies.

Date	Titre	Lieu
/20-25 octobre	Conférence routière africaine	Addis-Abéba/
22-31 octobre	Sixième session de la Conférence des statisticiens africains	Addis-Abéba
27-30 octobre	Réunion CEA/ONUDI/BAD sur la promotion des investissements	Tanger
27-31 octobre	Deuxième réunion du Comité exécutif de la CEA	Addis-Abéba
3 novembre- 5 décembre	Cours mixte CEA/GATT sur la politique et la promotion commerciales (pays anglophones)*	Nairobi
/10-14 novembre	Réunion intergouvernementale des pays africains de l'Est et du centre sur l'industrie et l'énergie	Lusaka/
/16-21 novembre	Business International - Table ronde africaine	Addis-Abéba/
17-22 novembre	Réunion sous-régionale sur la coopération économique en Afrique centrale	Kinshasa
/24 novembre- 5 décembre	Douzième session de l'UNACAST	Addis-Abéba/
1er-10 décembre	Groupe de travail sur les études économiques*	Addis-Abéba
2-12 décembre	Cycle d'études sur le développement de la vie et des institutions rurales en Afrique centrale*	Libreville
/11-16 décembre	Réunion intergouvernementale des pays africains de l'Est et du centre sur les transports et les télécommunications	Addis-Abéba/

[ / ] indique que la réunion relève d'une autre organisation, avec laquelle la CEA a coopéré.

\* Projets financés au titre du PNUD/AT ou du programme ordinaire de l'Organisation des Nations Unies.

Date	Titre	Lieu
15-19 décembre	Réunion inaugurale de l'Association des banques centrales africaines	Addis-Abéba
[19-23 décembre	Réunion intergouvernementale des pays africains de l'Est et du centre sur le commerce et le tourisme	Kinshasa]
[29-31 décembre	Réunion intergouvernementale des pays africains de l'Est et du centre sur l'agriculture	Nairobi]

[ ] indique que la réunion relève d'une autre organisation, avec laquelle la CEA a coopéré.

## ANNEXE III

CALENDRIER PROVISOIRE DES CONFERENCES, REUNIONS,  
SEMINAIRES ET STAGES DE FORMATION PREVUS EN 1970

Date	Titre	Lieu
5-9 janvier	Groupe de travail sur les statistiques industrielles	Addis-Abéba
8 janvier-6 février	Cycle d'études sur les méthodes de formation modernes et les auxiliaires de l'enseignement à l'intention des instructeurs (pays anglophones)*	Lusaka
26-30 janvier	Groupe de travail sur les études de la fécondité et l'évaluation des programmes de population	Addis-Abéba
9-14 février	Première réunion du Comité technique d'experts de la CEA	Addis-Abéba
12 février-4 mars	Cycle d'études interrégional sur l'assainissement des taudis et sur les zones d'installation non réglementées	Medillin (Colombie)
16 février-20 mars	Stage de formation sur l'harmonisation des budgets et des plans (pays anglophones)	Addis-Abéba
17-21 février	i) Conférence régionale OPI/ONG, en Afrique, sur la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement  ii) Table ronde des rédacteurs	Addis-Abéba
13-17 avril	Stage de formation CEA/CCI à la promotion du commerce (pays anglophones)	Addis-Abéba
Avril	Cours de formation sur les marchés et approvisionnements de l'Etat	Dakar
1er mai-25 juin	Nations Unies/Collège de développement rural, Stage de formation de boursiers au développement rural	Holte (Danemark)

\* Projets de la catégorie I (financés au titre du PNUD/AT ou du programme ordinaire de l'Organisation des Nations Unies).

Date	Titre	Lieu
4-8 mai	Réunion sous-régionale des experts de transports en Afrique du centre	A fixer
4-8 mai	Stage de formation CEA/CCI à la promotion du commerce (pays francophones)	Addis-Abéba
18-22 mai	Troisième réunion du Comité exécutif de la CEA	Addis-Abéba
20-29 mai	Troisième session de la Conférence des planificateurs africains	Addis-Abéba
Mai	Réunion spéciale des pays africains intéressés par un système général de préférences	Addis-Abéba
Mai	Cycle d'études sur la normalisation des unités de mesure et l'adoption du système métrique	Varsovie
Mai	Réunion des chefs de services d'organisation et gestion	Kinshasa
Mai-juin	Stage de formation pour les chefs de petites industries (ONUUDI)	Dakar
Mai-juin	Stage de formation pour les chefs de petites industries (ONUUDI)	Kampala
21 mai-16 juin	Cycle d'études sur l'exploitation et les systèmes de traction des chemins de fer modernes	Allemagne de l'Ouest
3-5 juin	Deuxième réunion du Comité préparatoire de la Conférence africaine sur la population	Addis-Abéba
8-10 juin	Réunion du Groupe d'experts de la population*	Addis-Abéba
15-25 juin	Groupe de travail d'experts sur la planification des ressources hydrauliques	Addis-Abéba

\* Financée par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités démographiques.

Date	Titre	Lieu
17-29 juin	Réunion sur certains aspects du financement de l'habitat	Kampala
29 juin-3 juillet	Réunion sur la main-d'oeuvre et la formation nécessaires pour la mise en valeur des ressources hydrauliques en Afrique de l'Ouest	Addis-Abéba
Juin-juillet	Cycle d'études sur le cadre administratif nécessaire au développement	Addis-Abéba
9 juillet-19 décembre	Vingt-sixième stage international de formation à la gestion des petites entreprises	Pays-Bas
13 juillet-22 août	Cours de perfectionnement aux techniques et aux méthodes de planification de la main-d'oeuvre et d'élaboration de programmes de formation (pays anglophones)*	Lagos
22-31 juillet	Cycle d'études sur le développement de la vie et des institutions rurales en Afrique de l'Ouest*	Accra
28 juillet-8 août	Conférence mondiale sur l'enseignement et la formation agricoles	Copenhague
Juillet	Réunion d'experts sur l'harmonisation industrielle en Afrique du Nord	A fixer
Juillet	Réunion conjointe CEA/OUA sur l'aviation civile dans les Etats de l'Afrique de l'Est et du centre	Addis-Abéba
4-15 août	Cycle d'études pour directeurs sur les méthodes et les programmes de formation	Nairobi
Août	Réunion d'experts sur les coûts de construction des maisons d'habitation	Kumasi
Août	Cinquième réunion mixte du Groupe de travail de la CEA sur le commerce intra-africain et du Comité d'experts de l'OUA pour le commerce et le développement	Genève

\* Projets de la catégorie I (financés au titre du FNUD/AT ou du programme ordinaire de l'Organisation des Nations Unies).

Date	Titre	Lieu
Août-septembre	Stage de formation pour les entrepreneurs en bâtiment de l'Afrique du centre*	Cameroun, Congo (K), Congo (B), RCA, Gabon, Tchad
1er-30 septembre	Cycle d'études sur les méthodes de formation modernes et les auxiliaires de l'enseignement à l'intention des instructeurs (pays francophones)	Kinshasa/Yaoundé
12-22 septembre	Neuvième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient	Islamabad
17 septembre-3 octobre	Sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique	Alger
Septembre	Réunion conjointe CEA/OUA des pays africains membres de la BIRD et du FMI	Copenhague
Septembre	Cycle d'études sur la structure de l'administration locale	Mogadiscio
Septembre-octobre	Réunion des Ministres des transports des Etats de l'Afrique du centre en vue de créer le Comité permanent des transports	Kinshasa/Yaoundé
5-16 octobre	Cycle d'études sur le cadastre	Nairobi
15 octobre-15 novembre	Stage de formation sur l'harmonisation des budgets et des plans (pays francophones)	Addis-Abéba
19-24 octobre	Stage de formation ONUDI/CEA/AFRASEC pour les cadres de gestion des Chambres d'industrie en Afrique	Addis-Abéba
Octobre	Réunion d'experts sur la formation en vue du développement en Afrique	Addis-Abéba
Octobre	Cycle d'études sur la science et les moyens d'information (pays francophones)*	Paris
Octobre	Séminaire régional sur les programmes nationaux de services de la jeunesse (pays anglophones)	Addis-Abéba

\* Projets de la catégorie I (financés au titre du PNUD/AT ou du programme ordinaire de l'Organisation des Nations Unies).

Date	Titre	Lieu
Octobre	Cycle d'études sur les conditions préalables d'une réforme administrative	Khartoum
Octobre-novembre	Réunion sous-régionale sur la coopération économique en Afrique du Nord	Tanger
A fixer	Réunion sous-régionale sur la coopération économique en Afrique de l'Ouest	A fixer
1er-7 novembre	Troisième Conférence sur la fertilité du sol et l'application des engrais en Afrique	Addis-Abéba
2-7 novembre	Troisième session du Groupe de travail de la CEA sur la main-d'oeuvre et la formation	Addis-Abéba
9-13 novembre	Séminaire sur les données nécessaires pour l'élaboration des projections*	Addis-Abéba
16-20 novembre	Groupe de travail sur les statistiques du secteur public*	Addis-Abéba
Novembre	Cycle d'études régional sur l'administration et la formation du personnel des entreprises publiques*	Tripoli
Novembre	Cycle d'études sur la coopération économique*	Addis-Abéba
14-22 décembre	Troisième Groupe de travail d'experts sur la formation et l'administration dans le domaine du service social	Addis-Abéba
Décembre	Réunion régionale africaine sur l'amélioration du logement rural	Addis-Abéba
Décembre	Cycle d'études sur les exigences de la réforme administrative du point de vue des structures	Addis-Abéba
Décembre-janvier 1971	Réunion sur le logement en milieu rural et la rationalisation des méthodes traditionnelles de construction de logements	Addis-Abéba

\* Projets de la catégorie I (financés au titre du PNUD/AT ou du programme ordinaire de l'Organisation des Nations Unies).

Date	Titre	Lieu
A fixer	Cycle d'études sur les méthodes modernes d'exploitation et de prospection, en ce qui concerne plus particulièrement le pétrole et le gaz naturel*	Moscou
A fixer	Cours de formation CEA/GATT sur la politique commerciale et la promotion des échanges (pays francophones)*	A fixer
A fixer	Cours de formation CEA/GATT sur la politique commerciale et la promotion des échanges (pays anglophones)	A fixer
A fixer	Cycle d'études mixte CEA/CCI/SIDA sur la promotion des exportations à l'intention des fonctionnaires chargés de prendre les décisions	Addis-Abéba
A fixer	Programme de formation en groupe sur la planification et l'administration de domaines industriels (pays francophones)	A fixer
A fixer	Table ronde avec les gouvernements des pays de l'Afrique de l'Ouest	A fixer
A fixer	Table ronde avec les gouvernements des pays de l'Afrique australe	A fixer
A fixer	Exposition flottante de l'ONUDI sur les petites industries	A fixer
A fixer	Groupe de travail de l'ONUDI sur les services de vulgarisation pour les petites industries en Afrique	A fixer
A fixer	Table ronde avec les membres du Cabinet du Gouvernement soudanais	A fixer
A fixer	Table ronde avec les membres du Cabinet du Gouvernement de la République démocratique du Congo	A fixer
A fixer	Réunion d'experts sur l'harmonisation industrielle en Afrique du centre	A fixer

\* Projets de la catégorie I (financés au titre du PNUD/AF ou du programme ordinaire de l'Organisation des Nations Unies).

Date	Titre	Lieu
A fixer	Première réunion commune CEA/OUA du Comité intérimaire chargé d'étudier la création du Congrès routier africain	A fixer
Juillet	Réunion des ministres de l'industrie et de la planification économique	A fixer
A fixer	Réunion de hauts fonctionnaires des organisations multinationales africaines sur la mise en oeuvre des projets industriels	Addis-Abéba